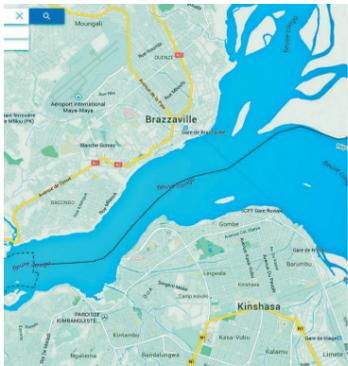


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4170 - MERCREDI 19 JANVIER 2022

## RETOMBÉES DE LA TAXE RAM

# Une sanction parlementaire en gestation contre Sama Lukonde



Des députés nationaux au cours d'une plénière

Nonobstant l'indignation suscitée par la taxe du Registre des appareils mobiles (RAM), tant au niveau de la population que des parlementaires, il appert que les frais y afférents continuent toujours à être prélevés par l'ARPTC à travers les différentes sociétés de télécommunications. Pour n'avoir pas pu retirer cette taxe du circuit conformément aux recommandations formulées par les députés nationaux et les sénateurs lors de la question orale avec débat adressée au ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication, le Premier ministre, Sama Lukonde, est désormais sur la ligne de mire. D'ici la session de mars, apprend-on, il pourrait être l'objet d'une interpellation au Parlement.

Page 4

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Guy Loando prône la collaboration et la détermination en 2022



A l'initiative du ministre d'État chargé de l'Aménagement

du territoire, Me Guy Loando Mboyo, les cadres et agents de

l'administration, les membres du cabinet et ceux de l'Observatoire national de l'aménagement du territoire et autres ont été conviés à une cérémonie d'échange des vœux, le 15 janvier à Kinshasa-Gombe.

Pour le ministre d'État, l'heure était au bilan de toutes les actions entreprises depuis qu'il est aux commandes de ce portefeuille. Il a appelé tous les membres de son cabinet à la collaboration et à la détermination avant de les inviter à matérialiser la vision du chef de l'État dans le secteur qui est le leur.

Page 2

## INTERVIEW

### Freda Katunda : « Leap numérise l'éducation aux soins de santé »



Née en République démocratique du Congo, élevée aux États-Unis et habitant actuellement en Allemagne, Freda Katunda a remporté, en décembre 2021, le prix Social Hero de Global Digital Women GmbH (Allemagne) pour sa start-up Leap. En partenariat notamment avec l'Unicef, la London School of Economics, des universités internationales et des organisations africaines, Leap propose des formations abordables et accessibles aux professionnels de soins de santé en Afrique. Objectif : augmenter la capacité des ressources humaines dans le domaine de la santé et réduire la fuite des cerveaux.

Page 3

## SOUDAN

### Neuf membres du Conseil de sécurité de l'ONU appellent à « la plus grande retenue »

Neuf membres sur les quinze du Conseil de sécurité de l'ONU ont appelé lundi, dans une déclaration commune, « toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue » au Soudan, théâtre de violences meurtrières lors de manifestations contre le pouvoir militaire. La déclaration appelle les parties « à s'abstenir de recourir à la violence » et souligne « l'importance du plein respect des droits humains, y compris les droits de réunion pacifique et la liberté d'expression ».

Page 4

## ÉDITORIAL

## Absurde !

Vous du cœur de l'Afrique, où sont écrites comme chaque jour ces quelques lignes, les conflits larvés qui opposent en Europe de l'Est les pays de l'Alliance Atlantique et la Russie ou en Asie du Sud les Etats-Unis et la Chine n'ont strictement aucun sens. Outre le fait qu'ils mettent en péril la paix mondiale si chèrement acquise au sortir des deux conflits planétaires ayant marqué le siècle précédent, ils traduisent un aveuglement, une incompréhension, un mépris plus qu'affligeants des véritables problèmes auxquels l'humanité dans son ensemble se trouve aujourd'hui confrontée.

Comment les dirigeants de pays prospères, riches, puissants, dont les populations n'aspirent qu'à la paix, au confort, au progrès social peuvent-ils sous-estimer à ce point les attentes de leurs concitoyens ? Comment osent-ils se défier alors que l'espèce humaine se trouve confrontée à des problèmes vitaux parmi lesquels figurent en tête de liste le dérèglement climatique et l'expansion du coronavirus ? Pourquoi ferment-ils leurs yeux et bouchent-ils leurs oreilles dans le temps que nous vivons où, sur les cinq continents, la peur grandit de voir s'effondrer la nature qui nous entoure et dont dépend notre survie à plus ou moins court terme ?

Disons-le sans l'ombre d'un doute : il nous revient, à nous peuples du grand Sud qui luttons jour après jour, heure par heure afin d'accéder au développement durable et qui nous battons sans répit afin de protéger l'environnement, oui il nous revient de dire aux Grands de ce monde qu'ils font preuve d'un égoïsme, d'un mépris, d'un négationnisme, d'un repli sur soi que nous devons tous payer au prix fort si nous les laissons faire ; des comportements qui, à coup sûr, provoqueront tôt ou tard de fortes, très fortes tensions au sein même de l'Organisation des Nations unies que dominent de façon visiblement inconsciente les cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Faire comprendre aux puissants de ce début de millénaire que leur comportement est absurde, mortel, criminel est certainement l'un des principaux enjeux des années à venir. Un enjeu qu'il convient de relever sans plus attendre car les affrontements larvés entre les grandes puissances peuvent à tout instant dégénérer et provoquer des conflits qui plongeront dans le chaos des régions entières de la planète. A bon entendeur salut !

Le Courrier de Kinshasa

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Guy Loando prône la collaboration et la détermination

A l'initiative du ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, tous les cadres et agents de l'administration, les membres du cabinet et ceux de l'Observatoire national de l'aménagement du territoire (Onat), du Fonds national de l'aménagement du territoire (Fonat) et de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire (Anat) ont été conviés à une cérémonie d'échange des vœux, le 15 janvier, à Kinshasa-Gombe.



Le ministre Guy Loando

Le parrain de la cérémonie était personnellement présent pour communier, dans une ambiance familiale, avec tout le personnel de son ministère. Pour le n°1 de ce portefeuille, l'heure était au bilan de toutes les actions entreprises depuis qu'il est aux commandes de ce portefeuille. Parmi les actions phares réalisées conformément à la feuille de route 2021-2023, Me Guy Loando a cité notamment l'amélioration des conditions de travail, la revisitation du cadre organique, le lancement du projet « Repensons à nos villes, villages et territoires », la création des établissements relevant de son ministère, le Fonat et l'Anat, la vulgarisation de la Politique nationale de l'aménagement du territoire grâce aux fonds de

contrepartie du gouvernement débloqués dans le cadre de la poursuite du processus de la réforme de l'aménagement du territoire.

Guy Loando Mboyo a reconnu que beaucoup de réalisations ont été faites. Toutefois, il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin car, a-t-il soutenu, il y a des défis à relever. Pour ce faire, il a appelé tous les membres de son cabinet à la collaboration et à la détermination avant de les remercier pour le travail abattu afin de matérialiser la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi, dans le secteur de l'aménagement du territoire. « Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à votre collaboration et détermination. Moi, je ne suis qu'un instrument,

je ne suis qu'un serviteur. Mais c'est avec vous que nous avons pu réaliser ce travail », a-t-il souligné.

C'est pourquoi, a-t-il renchéri, « je tenais à cette nouvelle année vous dire merci. Le bilan tel que je vous l'ai présenté est le fruit de chacun d'entre vous qui avez pris conscience. Malgré les difficultés, vous étiez plus déterminés. Aujourd'hui ensemble, nous avons un résultat à présenter à la nation ». Pour saluer les efforts du ministre Guy Loando, le secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Jean-Pierre Khonde, et le directeur du cabinet, Joseph Isangamela, lui ont remis des œuvres d'art en signe de son combat mené pour relever les défis du secteur de l'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INTERVIEW

# Freda Katunda : « Leap numérise l'éducation aux soins de santé »

**Née en République démocratique du Congo (RDC), élevée aux Etats-Unis et habitant actuellement en Allemagne, Freda Katunda a remporté, en décembre 2021, le prix Social Hero de Global Digital Women GmbH (Allemagne) pour sa startup Leap. En partenariat notamment avec l'Unicef, la London School of Economics, des universités internationales et des organisations africaines, Leap propose des formations abordables et accessibles aux professionnels de soins de santé en Afrique. Objectif : augmenter la capacité des ressources humaines dans le domaine de la santé et réduire la fuite des cerveaux. Interview.**

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K) : Comment vous décrivez-vous professionnellement ?**

**Freda Katunda (F.K) :** Je suis une professionnelle expérimentée avec plus de dix ans d'expérience dans les centres médicaux universitaires, les communications en matière de soins de santé et les technologies de la santé. Compétente en matière de développement commercial, de santé numérique, de politique de santé, de gestion, de travail d'équipe et de gestion des soins de santé, je possède de solides connaissances en matière de conseil en soins de santé, ainsi qu'un master axé sur la santé de la population mondiale de la London School of Economics and Political Science (LSE). Je suis passionnée par la réduction des inégalités sanitaires et sociales à l'échelle mondiale.

**L.C.K : Quel est votre parcours académique et professionnel ?**

**F.K :** J'ai obtenu une licence en gestion et politique de la santé, avec une spécialisation en santé publique, à l'université du New Hampshire à Durham, NH, États-Unis. Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai travaillé comme analyste financier et contractuel à l'hôpital pour enfants de Boston. Tout en travaillant à plein temps, je suis retournée à l'école et j'ai obtenu une maîtrise en administration des soins de santé à l'université Suffolk de Boston, aux États-Unis. Après trois ans de travail et d'études, j'ai eu envie d'en savoir plus sur la santé et les soins de santé à l'échelle mondiale. Après avoir obtenu mon diplôme de Suffolk à l'automne, j'ai entamé un deuxième cycle d'études en santé des populations mondiales à la LSE, où j'ai obtenu un master of science. Pendant mon séjour à Londres, j'ai travaillé comme stagiaire associée en communication pour Aurora Healthcare communications, où j'ai travaillé sur un projet visant à accroître l'adoption de médicaments innovants au Royaume-Uni. Après mon séjour à Londres, j'ai déménagé en Allemagne où j'ai travaillé en tant que consultante en économie de la santé pour Basecase, une société de Certara Germany GmbH. Forte d'une expérience combinée dans les centres médicaux universitaires, la communication dans le domaine des soins de santé, les technologies de la santé et l'économie, j'ai laissé tomber les horaires de travail de bureau (de 9h à 17h) pour me lancer dans une activité qui me passionne vraiment, à savoir la réduction des inégalités sanitaires et sociales dans le monde, et je peux le faire grâce à LEAP.

**L.C.K : Qu'est-ce qui vous a motivée à lancer Leap et quels sont ses objectifs ?**

**F.K :** Mon expérience personnelle du

système de santé en RDC, où je suis née, m'a incitée à me lancer dans la santé et les soins de santé. Lorsque j'ai été malade à un jeune âge à cause du paludisme là-bas, j'ai dû aller aux États-Unis pour recevoir des soins appropriés parce que ce dont j'avais besoin n'était pas possible en RDC.

La mission de Leap est d'augmenter la capacité des ressources humaines dans le domaine de la santé et de réduire la fuite des cerveaux, en fournissant une formation en ligne abordable et accessible aux apprenants africains. J'ai dû aller aux États-Unis parce qu'il n'y avait pas de prestataires de soins de santé à l'époque qui pouvaient m'offrir le traitement dont j'avais besoin, et cela arrive encore aujourd'hui à de nombreuses personnes sur le continent. À Leap, nous fournissons à ceux qui travaillent sur le terrain et à ceux qui cherchent à se lancer dans les soins de santé les connaissances et les compétences actualisées qui leur permettront de fournir des soins de manière efficace et efficiente au sein de leurs communautés. Notre mission s'aligne sur les objectifs de développement durable des Nations unies en matière de santé et d'éducation de qualité.

**L.C.K : Quelle est la particularité de Leap par rapport aux autres plateformes ?**

**F.K :** Leap est un fournisseur d'éducation sanitaire en ligne qui propose une éducation abordable et accessible aux apprenants de toute l'Afrique. Nous travaillons en partenariat avec des universités et des organisations internationales pour créer un contenu adapté au contexte, en veillant à ce que l'enseignement soit représentatif et reflète les besoins locaux en matière de santé. Ce qui nous différencie des autres plateformes en ligne et que nous sommes spécifiquement pour l'Afrique, et nous travaillons en étroite collaboration avec des universités et des organisations en Afrique et à l'étranger pour fournir un contenu qui est représentatif du contexte local. Notre mission soutient notre vision d'un personnel de santé africain équipé et qualifié pour fournir et augmenter la qualité des soins dans les communautés.

**L.C.K : Quel type de formation proposez-vous sur votre plateforme et pourquoi avez-vous choisi ces cours ?**

**F.K :** Nous proposons des formations courtes et nous allons bientôt déployer des certificats professionnels. Nous travaillons actuellement au Nigeria, au Ghana, au Kenya et en Afrique du Sud. Je mentionne d'abord notre démographie car elle nous guide pour sélectionner et créer avec soin les cours appropriés pour nos étudiants dans ces pays.

**L.C.K : Combien d'étudiants compte Leap à l'heure actuelle et combien coûte la formation ?**

**F.K :** Nous avons lancé nos activités le 9 décembre 2021. Cela fait donc un peu plus d'un mois maintenant et nous avons plus de cinquante étudiants sur notre plateforme, dont beaucoup viennent du Nigeria, du Ghana, du Kenya et d'Afrique du Sud dans cet ordre. Nos étudiants ont accès à des cours en ligne de format court de classe mondiale. Nous proposons actuellement quatre cours de courte durée dans les domaines suivants : évaluation des programmes de santé communautaire ; aperçu de la découverte et du développement de médicaments modernes, tous deux proposés par le Centre des sciences de la santé de l'Université des sciences du Nord ; Introduction à la santé numérique appliquée à la réadaptation physique offerte par HealthPhy et Formation à la vaccination covid-19 offerte par la Berliner Hochschule für Technik. Les cours sont publiés en continu. Tous les cours de courte durée coûtent 45 dollars américains.

**L.C.K : Quel est le modèle économique de Leap ?**

**F.K :** Notre modèle économique est simple : notre partenaire nous fournit des cours, les étudiants paient un droit d'accès au cours, et les recettes sont partagées entre Leap et le partenaire éducatif.

**L.C.K : Vous avez le soutien de l'Unicef, de la LSE et d'un certain nombre d'universités internationales et d'organisations africaines. Comment ce soutien fonctionne-t-il en pratique et quelles sont les organisations africaines qui vous soutiennent ?**

**F.K :** Le soutien de l'Unicef Ghana et de la LSE est axé sur le soutien à Leap d'un point de vue commercial. Les universités internationales et les organisations africaines avec lesquelles nous travaillons sont nos partenaires éducatifs. Un partenaire éducatif de Leap soutient Leap en fournissant et en créant du contenu éducatif pour nos étudiants.

**L.C.K : En décembre 2021, vous avez reçu le prix Social Hero de GDW Global Digital Women GmbH en Allemagne. Qu'est-ce qui, selon vous, vous a permis de recevoir ce prix ?**

**F.K :** La GDW amplifie le rôle des femmes dans l'économie numérique. J'ai remporté ce prix parce que j'ai fait preuve de solides qualités professionnelles et de leadership qui font avancer et façonnent durablement la numérisation. La numérisation est le plus grand facteur d'influence de notre économie et de notre société, ce qui a un impact particulier sur les thèmes de la population et de la culture, et Leap numérise l'éducation aux soins de santé. J'ai remporté le prix du héros social en raison de l'impact social qu'une plateforme numérique comme Leap a la possibilité de créer.

**L.C.K : Vous êtes originaire de la RDC. Quel est votre lien avec ce pays au-**



Freda Katunda

**jourd'hui ?**

**F.K :** J'ai encore de nombreux membres de ma famille qui vivent à Kinshasa, d'où nous sommes originaires.

**L.C.K : Vous êtes née au Congo, avez grandi aux États-Unis et vivez maintenant en Allemagne. Comment avez-vous tiré parti de cette expérience dans la création de Leap ?**

**F.K :** Mes différentes résidences m'ont permis de voir les choses sous trois angles très différents. Je pense que c'est très important, surtout lorsque l'on travaille sur un continent très diversifié, l'Afrique. Lorsque nous avons créé Leap, je me suis promis de ne pas copier-coller ce que je savais des États-Unis ou de l'Allemagne, mais plutôt de sortir de ce que je savais et de prendre le temps d'apprendre réellement où je me trouve. Dans chaque endroit où j'ai vécu, c'est ce que j'ai fait et cela m'a rendu la vie beaucoup plus facile. La même chose peut s'appliquer aux affaires : «Prenez le temps de comprendre votre marché», «Faites comme les Romains, marchez comme eux», cela crée de la confiance et du soutien.

**L.C.K : Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontée dans l'exercice de votre travail ?**

**F.K :** Parce que nous sommes une jeune entreprise, les deux plus grands défis que nous avons sont d'obtenir des fonds. Comme toute startup, vous devez montrer des mois de traction (capacité de votre startup à attirer. NDLR), nous sommes à ce stade en train d'obtenir la traction dont nous avons besoin pour assurer notre prochain

cycle de financement. Notre deuxième plus grand défi est de nous assurer que les opérations et les processus ne sont pas laissés de côté. Il est très facile de se concentrer sur le produit, le marketing, les ventes, la BD, mais cela signifie que l'organisation interne des choses ne reçoit pas assez d'attention. Ce qui, si l'on n'y prête pas attention, peut conduire à beaucoup d'épuisement et de désorganisation. Il s'agit de créer un équilibre, ce que nous apprenons à faire.

**L.C.K : Quelle est la journée type de Freda Katunda ?**

**F.K :** Ce n'est pas très excitant ! (Rires). Je me réveille vers 8 h, je promène mon chien, je reviens prendre mon petit déjeuner et mon café rituel du matin. Ensuite, je fais un peu d'exercice à la maison. À 10 h, mon ordinateur est ouvert et je commence à lire et à répondre aux e-mails pendant 30 à 45 mn. Ensuite, je vérifie la liste des tâches qu'un entrepreneur doit accomplir : réunions avec les membres de l'équipe, les clients, révision de la stratégie, optimisation du site Web, etc. J'aime me promener pendant ma pause, alors je prends mon déjeuner dehors (si le temps le permet). Et la journée se poursuit jusqu'à environ 18 ou 19 h. Je fais de mon mieux pour être très productive pendant la journée afin d'avoir les soirées pour moi. Je ne crois pas à l'épuisement professionnel.

**L.C.K : Quel est le meilleur conseil que vous ayez reçu sur le plan professionnel ?**

**F.K :** Vous ne devez pas dire oui à tout.

*Propos recueillis par Patrick Ndongidi*

## RETOMBÉES DE LA TAXE RAM

# Une sanction parlementaire en gestation contre Sama Lukonde

**Nonobstant l'indignation suscitée par la taxe RAM, tant au niveau de la population que des parlementaires, il appert que les frais y afférents continuent toujours à être prélevés par l'ARPTC à travers les sociétés de télécommunications.**

De sorte qu'aujourd'hui, cette taxe constitue une épine sur le dos du petit peuple qui assiste impuissant, à charge recharge de crédits, à la retenue automatique des frais engagés suivant une logique propre découlant du décret créant ce fameux Registre des appareils mobiles (RAM). Pour n'avoir pas pu retirer cette taxe du circuit conformément aux recommandations formulées par les députés nationaux lors de la question orale avec débats adressée dernièrement au ministre des PT-NTIC, le Premier ministre, Sama Lukonde, est désormais sur la ligne de mire.

Les députés nationaux qui l'accusent de nonchalance sur ce dossier veulent en découdre avec lui lors de la prochaine session parlementaire de mars. Une sanction parlementaire contre le Premier ministre serait même en ges-

tion, à en croire le député Eliezer Ntambwe qui estime que la taxe RAM est carrément irrégulière. « Nous la considérons comme une démarche d'escroquerie de la population congolaise. Vu qu'il y a eu plusieurs recommandations à l'endroit du gouvernement en rapport avec cette taxe et que le gouvernement ne parvient toujours pas à réagir. Le décret a été pris par un Premier ministre, M. Adolphe Muzito, en son temps, mais son application est venue intervenir par le gouvernement de Sama Lukonde », a-t-il fait savoir dans une récente intervention médiatique.

Pour l'élu du district de Lukunga à Kinshasa, le Premier ministre Sama Lukonde joue à la politique d'endormissement en lieu et place d'abroger ce décret. Et d'asséner sur un ton vif : « Il faudrait qu'il puisse abro-



Des députés nationaux au cours d'une plénière

ger le décret de cette taxe qui vient encore ajouter la souffrance que connaît aujourd'hui le peuple congolais. Mais lui, il a opté pour une politique d'endormissement et n'a rien fait du tout. C'est comme ça que nous estimons qu'à la rentrée parlementaire de mars, il faut qu'il y ait une action contre lui ».

Mis en place depuis un an, ce registre est une base de données qui collecte les numéros d'identification internationale des appareils portables. C'est un système

mis en place, d'après les initiateurs, pour combattre le vol et le piratage des téléphones. La taxe est de sept dollars par an. Payable en six échéances, elle est automatiquement prélevée sur des crédits de communication à la recharge. Il s'agit d'un effort, selon le ministre des PT-NTIC, Kibassa Maliba, pour maximiser les revenus dans un pays qui a l'un des pires niveaux de génération de revenus en Afrique – il

n'est capable de rassembler que 8% de son PIB en revenus, deux fois plus bas que des pays comme la Mauritanie, le Rwanda ou le Mali. Rappelons toutefois que la la commission parlementaire mise en place pour statuer sur cette question avait noté une clé de répartition des recettes RAM qui cache une certaine opacité dans la gestion de cette ressource tout en confirmant son caractère arbitraire et inique.

Alain Diasso

## SOUDAN

## Neuf membres du Conseil de sécurité de l'ONU appellent à «la plus grande retenue»

**Neuf membres sur les quinze du Conseil de sécurité de l'ONU ont appelé lundi dans une déclaration commune «toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue» au Soudan, théâtre de violences meurtrières lors de manifestations contre le pouvoir militaire.**

«Nous exprimons notre grave préoccupation concernant le coup d'Etat militaire au Soudan le 25 octobre 2021», affirme leur texte lu par l'ambassadeur du Mexique à l'ONU, Juan Ramon de la Fuente, au nom de son pays, de l'Albanie, du Brésil, de la France, du Gabon, du Ghana, de l'Irlande, de la Norvège et du Royaume-Uni.

général de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, appelle aussi les parties «à s'abstenir de recourir à la violence» et souligne «l'importance du plein respect des droits humains, y compris les droits de réunion pacifique et la liberté d'expression».

«Nous sommes également préoccupés par l'impact

tien et sa coopération sans réserve au Bureau du procureur» de la CPI à ce sujet, a ajouté l'ambassadeur mexicain.

Quatre nouveaux manifestants ont été tués lundi dans la répression des défilés hostiles au pouvoir militaire au Soudan, portant à sept le nombre de morts de la journée selon des médecins.

Depuis le coup d'Etat par le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, au moins 71 manifestants ont été tués. En outre, la

**« Nous sommes également préoccupés par l'impact de l'instabilité politique sur la situation sécuritaire au Darfour et appelons le Soudan à offrir son soutien et sa coopération sans réserve au Bureau du procureur »**

La déclaration, rendue publique après une réunion régulière du Conseil de sécurité avec le procureur

de l'instabilité politique sur la situation sécuritaire au Darfour et appelons le Soudan à offrir son sou-

police a indiqué qu'un de ses généraux avait été poignardé à mort jeudi.

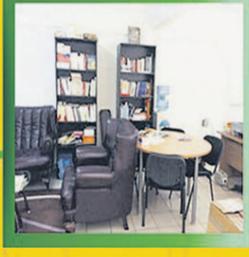
AFP



### LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## COVID-19

## L'efficacité de Sputnik V contre Omicron est d'environ 75%

L'efficacité du vaccin Sputnik V contre le nouveau variant omicron de coronavirus est d'environ 75%, a indiqué mardi le directeur du Centre N.F., Gamaleï Alexandre Guintsbourg.

«Dans la population totale, l'efficacité du vaccin Sputnik V contre Omicron est de 75%. En cas d'une revaccination [...] avec Sputnik Light, la protection contre Omicron est à 100%», a déclaré Alexandre Guintsbourg, lors du XVIe congrès international sur la médecine de la reproduction incluant un volet international d'endoscopie en gynécologie.

Alexandre Guintsbourg a ajouté que chez les personnes qui n'avaient pas été revaccinées, l'efficacité du Sputnik V après

six mois était d'environ 56 à 57%. «A partir de là, il est clair que les recommandations du ministère de la Santé [de la Fédération de Russie] sur la nécessité de revacciner avec le Sputnik Light tous les six mois sont pleinement justifiées et sont pleinement étayées par les données», a-t-il déclaré.

«La diminution de [l'efficacité] du Sputnik V par rapport au variant Omicron est de huit fois, ce qui est encore bien suffisant [pour la protection] [...], l'efficacité d'autres vaccins diminue [...] au moins de 21 fois.

La différence est évidente. Par conséquent, nous pouvons dire que nous disposons aujourd'hui d'un vaccin très efficace qui, s'il est utilisé correctement sous la forme d'un composant de rappel, peut répondre complètement à tous les besoins de protection de notre population», a conclu le scientifique. Il a ajouté que le Sputnik Light [...] pouvait actuellement être utilisé pour les vaccinations d'entretien à la fois après le Sputnik V et d'autres vaccins.

Itar-Tass

## Le bras droit du pape François testé positif

Le cardinal italien Pietro Parolin, secrétaire d'Etat et N° 2 du Vatican, ainsi que son adjoint, ont été testés positifs au Covid-19, a-t-on appris mardi auprès de la salle de presse du Vatican.

Mgr Parolin, 67 ans, «a été testé positif au Covid, mais avec des symptômes légers, et est actuellement à l'isolement», a déclaré aux journalistes le directeur de la salle de presse Matteo Bruni.

Mgr Edgar Peña Parra, archevêque vénézuélien substitut à la Secrétairerie d'Etat, a également été testé positif et est asymptomatique, a-t-il ajouté. Tous deux sont vaccinés contre le virus.

Le pape François, 85 ans, lui-même vacciné, rencontre fréquemment Mgr Parolin, son bras droit, fin connaisseur des dossiers diplomatiques.

Le pontife argentin est un fervent défenseur de la vaccination, mais apparaît régulièrement sans masque lors des cérémonies publiques et n'hésite pas à aller au contact des fidèles ou de ses interlocuteurs et à leur serrer la main.

Depuis le 10 janvier, le port d'un masque de type FFP2 est obligatoire pour tous les employés du Vatican, et le pass vaccinal sera exigé à partir du 31 janvier.

AFP

**ADIAC TV**  
www.adiac.tv

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56  
info@adiac.tv  
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

## CORNE DE L'AFRIQUE

## La FAO appelle à une aide d'urgence pour les agriculteurs

Face au criquets et à la sécheresse, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a appelé lundi à mobiliser d'urgence 138 millions de dollars pour aider 1,5 million de cultivateurs et d'éleveurs vulnérables dans la Corne de l'Afrique.

«Dans une région frappée par les invasions acridiennes et la Covid-19, une troisième année consécutive de pluies insuffisantes fait peser une lourde menace sur la sécurité alimentaire», alerte la FAO dans un communiqué. Les trois pays les plus touchés sont la Somalie, le Kenya et l'Éthiopie, où le conflit qui sévit depuis plus d'un an dans la région dissidente du Tigré (nord) avait précipité dès l'été 2021 plus de 400.000 personnes dans la famine. «Une troisième saison de sécheresse due à La Niña fait craindre l'apparition d'une crise alimentaire de grande ampleur dans la région si les communautés rurales productrices de denrées alimentaires ne reçoivent pas une aide adaptée et en temps utile», souligne la FAO.

Dans les pays les plus touchés, «il ressort des projections que quelque 25,3 millions de personnes se trouveront dans une situation d'insécurité alimentaire très aiguë d'ici à la mi-2022», selon l'organisation, qui pronostique, si ce scénario devait se concrétiser, une des «pires crises alimentaires au monde». La FAO appelle donc à débloquer 130 des 138 millions de dollars nécessaires d'ici fin février pour fournir eau, semences, aliments au bétail etc. aux plus vulnérables.

En 2011, une grave sécheresse avait entraîné la mort de plus de 260.000 personnes, rappelle l'organisation, qui souligne qu'en 2017 la famine avait pu être évitée dans la Corne de l'Afrique, grâce à une aide d'urgence aux communautés rurales. C'est le même scénario qui se joue aujourd'hui au moment où les cultivateurs ont besoin de semences pour pouvoir commencer leur travail dès le début de la principale saison de plantation en mars.

AFP

## NIGERIA

## Les autorités lèvent la suspension de Twitter

Sept mois après sa suspension, les autorités nigérianes ont autorisé Twitter à reprendre ses activités dans le pays.

Le 4 juin 2021, le Nigeria a suspendu Twitter en l'accusant de tolérer des publications incitant à la violence dans le pays. Cette suspension était intervenue deux jours après que le réseau social a supprimé une publication du président Muhammadu Buhari menaçant de «traiter avec un langage qu'ils comprennent» les séparatistes et quelques semaines après l'annonce de l'installation de son siège africain au Ghana. Au Nigeria, les autorités ont autorisé Twitter à reprendre ses activités, sept mois après sa suspension. L'information a été rendue publique par un communiqué de l'Agence nationale pour le développement des technologies de l'information, le 12 janvier dernier. «Le président Muhammadu Buhari a approuvé la levée de la suspension de Twitter au Nigeria à partir de minuit aujourd'hui», a expliqué Kashifu Inuwa Abdullahi, le directeur de l'agence. Les autorités nigérianes avaient suspendu le réseau social pour «une durée indéterminée» après l'avoir notamment accusé d'avoir une «mission suspecte» contre le gouvernement, et de tolérer sur la plateforme les messages de haine contre ce dernier, notamment ceux incitant au séparatisme biafrais et à la violence dans le sud-est du Nigeria.

La décision avait suscité un vif tollé dans le pays où Twitter affiche environ trois millions d'abonnés, selon des plateformes de fact-checking. Il faut rappeler que le réseau social a récemment servi de moyen de ralliement pour les mouvements sociaux dans le pays, notamment dans la lutte contre la violence policière de la campagne End SARS.

Selon les dirigeants de ce pays, Twitter a accepté «toutes les conditions fixées par le gouvernement fédéral». Cela sous-entend non seulement que le réseau social aura bien une représentation physique dans le pays, mais également qu'il se plie à ses exigences fiscales. Mais, jusque-là, Twitter n'a pas commenté cette déclaration.

Josiane Mambou Loukoula

**EY**  
Building a better  
working world

**CHANGEMENT D'ADRESSE**

Les cabinets ERNST & YOUNG et FFA JURIDIQUE & FISCAL  
à Brazzaville sont désormais situés à l'adresse suivante :

**Immeuble Siège Ecobank – 5<sup>e</sup> étage  
Avenue Amilcar Cabral  
Quartier de la Plaine - Centre-ville - BP 84  
Brazzaville  
Tel : 05 530 03 50 / 06 666 66 61  
ey.brazzaville@cg.ey.com**

## DIPLOMATIE

## Wang Yi chez le président érythréen

Le président érythréen, Isaias Afwerki, a reçu à Asmara le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, en visite en Erythrée.

Le président érythréen a reçu en audience le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, à qui il a exprimé ses félicitations pour le centenaire du Parti communiste chinois (PCC), « démontrant la forte vitalité du système socialiste », et de la Chine, un pays dont il a témoigné « du développement et de la croissance », des réalisations, de son développement économique, des contributions « à la cause du progrès humain en s'engageant à rejeter l'hégémonie et à bâtir un ordre mondial caractérisé par la justice et l'équité ».

Asaias Afwerki a souligné l'influence mondiale de la Chine, due au leadership exceptionnel du PCC et à la persévérance du peuple chinois, apportant de « l'espoir à l'humanité et de l'inspiration à d'autres pays en développement ». Pour le président érythréen, le renforcement du partenariat avec la Chine est essentiel pour la réalisation du développement de l'Afrique, et la coopération avec la Chine est d'une grande importance pour le 1,3 milliard d'habitants du continent africain. Il appelle Pékin à jouer un plus grand rôle dans le soutien au développement de l'Afrique. Le président érythréen a rappelé que l'amitié entre son pays et la Chine jouit d'une solide base et s'enracine dans les principes et les concepts de respect mutuel et de non-ingérence.

Il s'est vanté d'avoir la Chine comme partenaire stratégique, souhaitant s'inspirer de l'expérience de développement de ce pays pour mener une coopération plus dynamique, notamment dans les infrastructures, les ressources minérales, l'agriculture et les ressources humaines.

Wang Yi a présenté l'importance capitale du 6e plénum du 19e Comité central du PCC, et a rappelé le rôle directeur de la pensée du président Xi Jinping et du PCC sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère. Puis il a souligné l'importance des deux piliers de la réalisation du renouveau national. « La Chine est prête à intensifier les échanges d'expérience en matière de gouvernance avec l'Érythrée pour un apprentissage mutuel et un développement commun », a-t-il affirmé. La décision des deux chefs d'État d'élever les relations sino-érythréennes, au niveau de partenariat stratégique, a ouvert des perspectives plus larges pour la coopération bilatérale. « La Chine est prête à saisir cette opportunité pour mettre en œuvre l'important consensus atteint par les deux chefs d'État et porter la coopération bilatérale dans divers domaines à un nouveau niveau », a poursuivi Wang Yi.

Ce dernier a promis que Pékin soutiendra Asmara dans la sauvegarde de sa souveraineté, de son



Le président érythréen Isaias Afwerki et le ministre des Affaires étrangères Wang Yi

indépendance et de sa dignité nationale, dans l'opposition aux ingérences extérieures et aux sanctions unilatérales, et dans l'exploration d'une voie de développement adaptée à ses conditions nationales et soutenue par son peuple.

Il a ajouté que la Chine était prête à travailler avec l'Érythrée pour faire de l'amitié entre les deux pays une force motrice de la coopération économique, transformer les riches ressources naturelles de l'Érythrée en un avantage en matière de développement et l'aider à renforcer sa capacité autonome de développement et à accélérer son processus

d'industrialisation.

Les deux parties ont également échangé des points de vue sur la situation dans la Corne de l'Afrique. Pour le président érythréen, « la clé du règlement des conflits en Afrique est de veiller à ce que les pays de la région puissent conserver leur indépendance, leur unité et leur coopération et qu'ils puissent s'engager conjointement en faveur de la stabilité et du développement économique, créant ainsi des conditions favorables à la paix et au développement régionaux ». Il a réfuté la soi-disant rhétorique du « piège chinois de la dette », soulignant que la Chine

ne s'est jamais immiscée dans les affaires intérieures des autres pays et est un véritable partenaire indispensable au développement de l'Afrique. Il s'attend à ce que la Chine joue un rôle plus important dans le processus de paix et de développement de l'Afrique. Wang Yi a dénoncé que certains grands pays en dehors de la région ont utilisé la Corne de l'Afrique comme une arène pour des jeux géopolitiques, provoquant des turbulences et des conflits fréquents, compromettant gravement la paix et la stabilité régionales et ralentissant le développement et la revitalisation régionaux.

Noël Ndong

## DÉVELOPPEMENT

## Une conférence-débat à Paris sur le rôle de la diaspora congolaise

À la recherche des synergies entre Congolais de l'étranger, une conférence-débat a donné aux participants, le 14 janvier, la possibilité de s'interroger sur le rôle de la diaspora dans le processus du développement en République du Congo.

De très nombreux Congolais se sont retrouvés en fin d'après-midi de vendredi dernier dans une salle de réunion rue de Lourmel, à Paris quinzième. Pour les organisateurs, l'objectif principal était de mobiliser la diaspora congolaise dans l'éveil de conscience autour de plusieurs questionnements.

Entre autres, en ce temps de crise sanitaire liée à la covid-19 qui touche le monde entier, comment susciter l'intérêt d'un retour aux Congolais de l'étranger? Quelles actions à mettre en place pour contribuer au développement du pays? À l'ère où la notion de durabilité devient fondamentale, comment réussir le pari de cohésion sociale?

De divers avis recueillis des participants, ce moment de dialogue et d'information a donné matière à réflexion entre les résidents congolais de l'étranger pour mieux cibler les défis actuels et considérer l'apport de la diaspo-



Au tour de plusieurs personnalités du monde associatif et culturel, comme Ben-J et Passi, les Congolais de la région parisienne ont échangé sur le rôle de la diaspora dans le processus de développement du Congo (@organisateur)

ra dans le développement de la République du Congo.

Pour Pauliana Locko, conseillère administrative et juridique, à l'initiative de cette conférence-débat co-organisée avec Ben-J (Fabien Loubayi), l'intérêt d'une telle rencontre est de lancer à nouveau un appel à la diaspo-

pora. Il est question de susciter l'esprit d'entreprise, d'encourager l'investissement productif, de rétablir l'instinct patriotique afin de participer au développement local. Deux ans après son retour au Congo, elle a compris combien la diaspora pourrait influencer sur le paysage socio-écono-

mique à long terme et contribuer à la création de richesses. « Cela est possible en facilitant, entre autres, à cette frange de la population sa représentation dans les institutions de la République tel que le pratiquent déjà d'autres pays », a-t-elle fait savoir.

L'artiste congolais Passi s'est dit heureux de voir une telle volonté de la part de la diaspora, soucieuse d'avancer ensemble et d'accompagner les porteurs de projets. Sur le « Comment procéder ? », il a émis le vœu de se retrouver à nouveau en associant plus de monde autour de la suite à donner à cette première rencontre. Un souhait partagé par l'artiste Helmie Bellini qui a souligné une nouvelle fois l'importance de la culture et rejoint Passi dans la nécessité de se réunir pour rassembler les énergies et porter des projets communs. Parmi les intervenants, figuraient Luc Missidimbazi conseiller Postes, télécommunications et numérique du Premier ministre au Congo, l'artiste et consultant Ben-J, Eline Ndinga chargée de ressources humaines à la Banque africaine de développement et Bruce Mateso, docteur en histoire.

Marie Alfred Ngoma

## SOMMET DE BREST

## La France et les Européens restent au Mali, « mais pas à n'importe quel prix »

La ville de Brest en France a abrité une réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE. La France et les Européens, engagés militairement, dans la lutte contre le terrorisme au Mali, veulent rester « mais pas à n'importe quel prix », a déclaré le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian.

« Si nous sommes au Mali, nous y restons, mais pas dans n'importe quelles conditions », a souligné le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, alors que la tension est à son paroxysme entre la junte malienne et l'Union européenne (UE), dans le sillage de la Cédéao. Cette dernière ayant pris des sanctions contre les nouveaux dirigeants maliens, qui viennent d'ajourner les élections et la transition de plusieurs années. « Nous préparons des sanctions à l'encontre de ceux qui font obstruction » à la transition, a averti le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. La ministre française de la Défense, Florence Parly, a estimé qu'il était « urgent que la transition politique soit menée à son terme ». Ce sont les premiers conseils informels sous présidence française du Conseil de l'UE et ils ont lieu dans un climat de fortes tensions avec Moscou.

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense en 2013, n'a pas caché sa « déception » suite à l'évolution de la situation au Mali. « Nous avons combattu pour la liberté des Maliens. Et nous sommes toujours là, pour combattre le terrorisme et ceux qui veulent porter atteinte à cette liberté », a-t-il rappelé. Sans les soldats français, « ce pays serait devenu un État islamique, comme cela a été le projet de Daech à Rakka [Syrie]. Cette intervention a permis d'éviter cela et [également] de mettre en œuvre un processus démocratique ». Dès 2013, il y a eu ainsi « des élections présidentielles et législatives qui se sont retrouvées après ». Et d'ajouter : « Ce qui ne s'est pas passé après, c'est la mise en œuvre des accords d'Alger et la volonté de les mettre en œuvre. Mais les accords d'Alger sont toujours là. Ce qui manque, c'est la volonté de les mettre en œuvre ». Puis il a salué la prise de position de la Cédéao « courageuse, qui fait référence à l'histoire et la propre sécurité des pays d'Afrique de l'Ouest ». Une position soutenue à « l'unanimité » par tous les pays européens. Les 27 restent dans la droite ligne des décisions prises par la Cédéao, envers le Mali, mais veulent poursuivre pour l'instant l'engagement militaire européen au Mali et dans le reste du Sahel.

Les ministres européens de la Défense maintiennent que les missions militaires européennes de formation et de conseil aux forces armées et de sécurité maliennes doivent continuer.

Joseph Borell pense que le déploiement du groupe privé russe Wagner va renforcer les difficultés. Mais à terme, ce déploiement risque de mettre fin à l'engagement des forces spéciales européennes. Pour Florence Parly, les autorités maliennes doivent améliorer la gouvernance et mettre une échéance à la transition : « Cette junte est arrivée après deux coups d'État. Ce sont les autorités qui sont dans une logique de fuite en avant, pour finalement quoi ? Se maintenir au pouvoir à tout prix. Et cette situation n'est pas acceptable. Il est urgent que la transition politique soit menée à son terme et pas un terme qui soit fixé dans cinq ans ».

Le Premier ministre, Choguel Maïga, a annoncé un dépôt de plainte dans les prochains jours contre la Cédéao pour ses mesures économiques « illégales ». Les organisations internationales, régionales et africaines seront saisies de la plainte. Des centaines de milliers de Maliens sont descendus en masse dans la rue le 14 janvier, après l'appel des autorités de transition à manifester contre les sanctions imposées par la Cédéao (embargo commercial, fermeture des frontières, interruption de l'aide financière, gel des avoirs...), avec le soutien de la France, les Etats-Unis et l'UE, en raison du retard des élections. La junte malienne a proposé de rester au pouvoir jusqu'à 5 ans avant d'organiser des élections.

La Russie et la Chine ont bloqué, le 11 janvier, l'adoption d'un texte du Conseil de sécurité de l'Onu proposé par la France, soutenant les sanctions décidées par la Cédéao contre la junte. Ce texte, visait à obtenir une position unie du Conseil à l'égard des militaires à la tête du Mali qui ne prévoient plus d'élections le 27 février, comme ils s'y étaient initialement engagés.

Noël Ndong

## MALI

## L'heure des choix a sonné pour Paris et les Européens

Les relations de plus en plus exécrables entre la junte malienne et Paris posent la question du maintien d'une présence militaire française et européenne dans ce pays, mais l'option d'un retrait n'est politiquement pas aisée, entre campagne présidentielle et présidence française de l'Union européenne (UE).

Ces dernières semaines, les putschistes au pouvoir à Bamako ont franchi l'une après l'autre les lignes rouges fixées par les pays voisins et les partenaires étrangers du Mali : refus d'organiser des élections à brève échéance en vue de rendre le pouvoir aux civils, et recours au sulfureux groupe paramilitaire russe Wagner, réputé proche du Kremlin, selon les Occidentaux, ce que dément la junte. Paris, l'UE et Washington avaient bien tenté de dissuader le régime malien d'emprunter cette voie. Ces dernières semaines, les ministres français des Affaires étrangères et des Armées, Jean-Yves Le Drian et Florence Parly, dénonçaient le caractère « inacceptable » d'un possible déploiement de mercenaires de Wagner au Mali, jugé « incompatible » avec la présence de milliers de soldats français.

Menaces et pressions n'ont pas eu d'effet, poussant la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) à prendre mi-janvier une batterie de sanctions économiques et diplomatiques à l'encontre du Mali.

Engagée militairement depuis 2012 dans la lutte antijihadiste au Mali, au prix de 52 morts et de milliards d'euros, Paris a finalement choisi de temporiser en faisant valoir que les Russes n'agissent pas pour l'heure dans la même zone du Mali que les Français.

La France et ses partenaires européens comptent rester au Mali « mais pas à n'importe quel prix », a prudemment déclaré vendredi le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian. Le président Emmanuel Macron devrait évoquer le sujet mercredi lors de ses vœux aux armées françaises.

D'autres partenaires européens se grattent plus ouvertement la tête. La ministre allemande de la Défense,

Christine Lambrecht, a récemment évoqué la possibilité de relocaliser « dans un autre endroit, plus sûr pour nos soldats » le contingent engagé au sein de l'EUTM, chargée de la formation initiale des troupes maliennes. La Suède, qui compte environ 300 soldats au Mali, s'est dite jeudi « très préoccupée » par la situation dans le pays et entend en « analyser les conséquences ».

## Messages hostiles

La junte malienne n'a pas formellement demandé aux troupes françaises et européennes de partir mais elle multiplie les messages d'hostilité, surfant sur un sentiment anti-français croissant dans la sous-région. Des manifestations massives contre les sanctions ouest-africaines ont été organisées vendredi à travers le Mali à l'appel de la junte, à grand renfort de slogans critiques à l'égard de l'ex-puissance coloniale.

Le Premier ministre de transition, Choguel Kokalla Maïga, a accusé dimanche la France d'instrumentaliser les organisations ouest-africaines « pour régler d'autres comptes », et évoqué une possible remise en cause des accords de défense qui lient Paris et Bamako. « Nous voulons relire les accords déséquilibrés qui font de nous un Etat qui ne peut même pas survoler son territoire sans autorisation de la France », a-t-il affirmé.

Bamako a déjà remis en cause, il y a une semaine, la liberté de mouvement des appareils militaires entrant ou sortant de l'espace aérien malien. « Il n'y a pas d'entrave sur les opérations aériennes » sur le territoire malien, a néanmoins assuré lundi l'état-major français.

Si elle devait perdurer, la fermeture des frontières aériennes maliennes, ajoutée à l'interdiction de survol des avions militaires français au-dessus

de l'Algérie décrété en octobre, empêcherait de facto les armées françaises de poursuivre leur mission, en bloquant notamment les relèves.

« On ne peut pas aider des gens contre leur gré », résume, résignée, une source française proche de l'exécutif. Au risque toutefois de céder la place à l'influence russe dans cet ancien pré carré français, argumentent d'autres acteurs du dossier.

## Europe

La France, militairement présente au Mali depuis neuf ans pour lutter contre les jihadistes, y a entrepris cet été une réduction de ses effectifs. Mais elle avait jusqu'ici l'intention de maintenir des troupes à Gao, Ménaka et Gossi, avec en fer de lance le nouveau groupement européen de forces spéciales Takuba, initié par Paris il y a plus de deux ans pour partager le fardeau.

Symbole d'une Europe de la défense chère à Emmanuel Macron, Takuba disparaîtrait en cas de retrait, au moment même où Paris avait réussi à convaincre une dizaine de nations de venir l'aider. Le Niger voisin a fait savoir qu'il n'accueillerait pas cette task force. En pleine présidence française de l'UE et à trois mois de l'élection présidentielle française, le revers serait cuisant.

D'autant que le bilan de neuf ans d'intervention est loin est d'être satisfaisant. Les groupes jihadistes affiliés à Al-Qaïda ont conservé un fort pouvoir de nuisance malgré l'exécution de nombreux chefs. L'Etat malien, lui, n'a jamais véritablement tenté de s'installer durablement dans les territoires délaissés. Et les violences se sont propagées dans le centre du pays puis au Burkina Faso et au Niger voisins, avant de descendre vers le sud, dans le nord de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Ghana.

AFP

## SANCTIONS OUEST-AFRICAINES

## « À notre corps défendant », plaide Ouattara

Les sanctions économiques et diplomatiques récemment imposées par les Etats ouest-africains au Mali ont été prises « à notre corps défendant », a plaidé lundi le président ivoirien, Alassane Ouattara, en visite au Gabon.

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont pris, le 9 janvier, une batterie de mesures vigoureuses à l'encontre de Bamako, en réaction aux velléités de la junte de se maintenir au pouvoir encore plusieurs années.

« Il est inacceptable qu'un régime militaire reste en place un quinziennat », a déclaré Alassane Ouattara lors d'une conférence de presse à Libreville, où il a rencontré son homologue Ali Bongo Ondimba lors d'une visite officielle. « Nous avons tout fait pour que les autorités militaires du Mali organisent des élections dans des délais convenables, c'est à notre corps défendant que nous avons mis ces sanctions en place », a poursuivi le président ivoirien.

Ces mesures sanctionnent notam-



Le président Alassane Ouattara

ment le fait que la junte soit revenue sur sa promesse d'organiser le 27 février prochain des élections présidentielle et législatives qui auraient ramené des civils à la tête du pays. La Cédéao a ordonné la fermeture

des frontières du Mali avec ses Etats membres, un embargo sur les échanges commerciaux (hors produits de première nécessité) et les transactions financières, la suspension de ses aides financières et le gel des avoirs du Mali à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Les conséquences économiques pour le Mali et les autres Etats de la région ont commencé à se faire sentir, selon le président ivoirien. « La situation de la population est difficile aussi bien au Mali que dans les grands pays voisins, tels que le Sénégal ou la Côte d'Ivoire », a-t-il assuré en concluant : « notre souhait est que la situation se normalise le plus tôt possible ».

Des manifestations massives contre les sanctions ouest-africaines se sont déroulées vendredi à Bamako et à travers le pays, à l'appel de la junte.

AFP

## ŒUVRES SOCIALES

## Le CNTS réceptionne un don de sang de la Fondation Burotop Iris

Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a réceptionné, le 15 janvier à Brazzaville, un don de sang de la Fondation Burotop Iris dans le cadre des œuvres bénévoles qu'effectue cette organisation humanitaire.

C'est la cinquième donation de la Fondation Burotop Iris depuis l'année 2018. En 2022, l'initiative de faire ce don, vient de l'association des jeunes cadres, présidée par Florian Koulimaya. Comme celui des autres organisations de la société civile, le don de sang de cette organisation humanitaire sera traité et transféré dans les hôpitaux du pays pour soigner les malades. Pour les personnes souffrantes, le sang est un tissu conjonctif liquide, fournit de l'oxygène aux cellules de l'organisme, permet l'élimination du dioxyde de car-

bon, transporte les nutriments, des hormones et ainsi, il régule aussi la température corporelle.

Plusieurs centaines de poches de sang ont été collectées auprès des membres de la Fondation Burotop, essentiellement des Français, Indiens, Libanais, Malgaches, Syriens et Congolais. « J'ai répondu présent à l'invitation de la Fondation et ce don me tient à cœur. Nous sommes toujours disponibles à venir quand la fondation nous sollicitera encore pour sauver des vies », a indiqué Ahmed Ablatif, de nationalité syrienne. « Le sang, c'est la vie ! L'offre de ce don est pour nous, membres de la Fondation Burotop, un devoir citoyen envers la République du Congo. Nous encourageons les autres organisations de la société civile à faire de même », a dit Diana Attye, directrice de la Fondation Burotop. La fréquence des donneurs bénévoles n'est pas satisfaisante. Aussi, le Libanais

sang humain. Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies. « Le sang, c'est la vie ! Pulsé par le cœur dans les artères et les veines, il est essentiel au bon fonctionnement de nos organes : le cerveau, les muscles, les os... Notre sang transporte l'oxygène, les nutriments, notamment sucre, sels minéraux et vitamines mais aussi les hormones indispensables à la vie de nos cellules. Nous encourageons la société civile à faire autant », a indiqué Maxence Ondongo, président de l'ONG Univers des jeunes.

Le CNTS a pour mission d'assurer l'autosuffisance des produits sanguins au Congo. Par ailleurs, les donneurs volontaires ne sont pas assez nombreux à travers le pays. Avec plus d'un million cinq cents habitants, la ville de Brazzaville compte à peine dix mille donneurs bénévoles du sang. « Nous avons besoin du sang car le produit sanguin est périssable après quarante-cinq jours. A Brazzaville, nous avons besoin de deux cents poches non infectées de sang par jour. Alors que nous prélevons en moyenne cent poches par jour, ce qui est insuffisant. Les donateurs des associations sont la bienvenue », a fait savoir Louis Norbert Quentin Yombo, chef de service communication et promotion du don de sang au CNTS.

Pour atteindre l'autosuffisance en produits sanguins, le CNTS a fixé l'objectif annuel 2022 à cent cinquante mille poches de sang pour tout le pays et six mille poches par mois pour la ville de Brazzaville.

Fortuné Ibara

## VIE ASSOCIATIVE

## Les anciens élèves du collège Kwamé-Nkrumah de Ouesso consolident leur amitié

En vue de créer la cohésion et l'esprit de fraternité entre eux, les anciens élèves du collège Kwamé-Nkrumah de Ouesso, dans le département de la Sangha, se sont réunis le 15 janvier en assemblée générale constitutive, pour mettre en place les instances dirigeantes de leur association.

L'ordre du jour de l'assemblée a porté sur l'examen et l'adoption des statuts et du règlement intérieur, la mise en place du bureau exécutif, la date de la sortie officielle de l'association et bien d'autres. Examinant les statuts et le règlement intérieur, les membres de l'association ont adopté les documents après amendements. A cet effet, la mission a été donnée au bureau de la séance pour prendre en compte toutes les doléances formulées.

En ce qui concerne la mise en place des instances dirigeantes, un bureau exécutif de six membres a été élu pour un mandat de deux ans. Rolland Wilfrid C'Kouayoukou a été choisi à la tête du bureau exécutif composé en plus d'une vice-présidente, d'un secrétaire général, d'un secrétaire général adjoint, d'un trésorier et d'une trésorière adjointe. Un commissariat aux comptes composé de trois membres a également été mis en place pour assurer le contrôle et la vérification au sein de l'association. Il a pour président Hermann Foubeth suivi d'un vice-président et un rapporteur.

En rappel, l'Association des anciens élèves du collège Kwamé-Nkrumah de Ouesso œuvrait dans l'ombre depuis quelques années. A l'issue de cette assemblée générale constitutive, les membres ont décidé de la sortie officielle en février prochain. L'association s'est fixée pour objectif de mener les actions en faveur dudit collège, d'autres structures scolaires ainsi que sanitaires et sociales. Elle envisage d'améliorer aussi les conditions de travail au sein de cet établissement d'enseignement général et de promouvoir l'excellence en encourageant les élèves à la compétitivité et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

## DISPARITION

## Guy Brice Parfait Kolelas sera porté en terre vendredi

Le président fondateur de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Guy Brice Parfait Kolelas, dont la dépouille était gardée depuis mars de l'année dernière à l'Institut Médico-Légal à Paris, sera inhumé le 21 janvier au cimetière du Bourget, près de Paris. En respect de l'exécution de l'ordonnance du juge des référés du 14 janvier dernier du Tribunal judiciaire de Bobigny, France, la veuve Nathalie Kolelas procédera, dix mois après, jour pour jour, à l'inhumation de son époux.

Cette annonce a été faite par un communiqué laconique adressé à la communauté nationale et internationale, daté du 15 janvier, et signé par la famille Kolelas et celle de la veuve.

Marie Alfred Ngoma



La séance de collecte de sang des membres de la Fondation Burotop Iris/Adiac

bone, transporte les nutriments, des hormones et ainsi, il régule aussi la température corporelle.

Plusieurs centaines de poches de sang ont été collectées auprès des membres de la Fondation Burotop, essentiellement des Français, Indiens, Libanais, Malgaches, Syriens et Congolais.

« J'ai répondu présent à l'invitation de la Fondation et ce don me tient à cœur. Nous sommes toujours disponibles à

Nasrallah Hamede a, pour sa part, déclaré : « Je voudrais bien dire aux Congolais de ne pas être réfractaires pour faire un don de sang. C'est un acte qui sauve des vies. C'est un geste de bonne volonté de la part de chacun ».

Les spécialistes en santé humaine reconnaissent qu'un don de sang permet de prélever des globules rouges, du plasma et des plaquettes. Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au



## APPEL A CANDIDATURE EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX ASSISTANT(E)S COMPTABLE ET FINANCIER POUR LE PROJET OCEAC/FAIRMED

Réf : CON-ASSIST-COMP-012022

### La FONDATION FAIRMED

FAIRMED est une organisation de développement qui, depuis 1959, contribue activement à favoriser l'accès aux soins de santé des communautés et des personnes marginalisées. Les personnes auxquelles elle vient en aide vivent souvent dans des régions reculées et difficilement accessibles en raison de leur pauvreté ou de la stigmatisation dont elles sont victimes. C'est notamment le cas des personnes atteintes de maladies tropicales négligées (lèpre, ulcère de Buruli, pian), des personnes atteintes de handicaps, des populations autochtones et des mères et des enfants.

Pour les besoins de son projet - maladies tropicales négligées (MTN) au Congo Brazzaville, la Fondation FAIRMED recherche deux (2) Assistant(e)s Comptable et Financier

POSTE : Deux (2) ASSISTANT(E)S COMPTABLE ET FINANCIER

TYPE DE CONTRAT : CDD

DUREE : 08 mois

LIEU DE TRAVAIL : Bureau FAIRMED de Brazzaville

DATE DE DEBUT : Février 2021

A. Mission principale et compétence attendue  
Sous la supervision du Gestionnaire Pays FAIRMED, l'Assistant(e) Comptable et Financier contribue à la mise en œuvre d'une gestion de qualité des ressources sur le plan financier et comptable.

L'assistant comptable et Financier doit requérir

des compétences suivantes :

- Avoir une bonne connaissance de la comptabilité
- Avoir une connaissance du contrôle de gestion
- Avoir une connaissance de la gestion de projet
- Savoir utiliser les logiciels de comptabilité
- Savoir tenir des livres de comptes

B. Principales responsabilités :

- Faire les imputations budgétaires du projet sur les pièces comptables
- Respecter des normes et procédures de FAIRMED
- Préparer les factures pour paiements du projet
- Gérer les opérations de caisse
- Vérifier et enregistrer les pièces comptables justificatives
- Suivre les créances et dettes
- Initier les paiements en ligne

C. Qualification et expérience :

1. Formation :
  - Titulaire d'un Baccalauréat +3 Comptabilité, Finance, Gestion, et administration des affaires
  - Bonne maîtrise de l'informatique

2. Expérience professionnelle

- Justifier de 3 années minimales d'expérience professionnelle à un poste similaire
- Expérience d'au moins 03 années dans une ONG
- Expérience pratique usuelle avérée des outils et logiciels informatiques de bureau et de communication électronique

3. Qualités requises

- Très bonnes capacités organisationnelles
- Bon esprit d'équipe et de synthèse
- Bonne capacité rédactionnelle
- Être disponible à effectuer des missions régulières de terrain
- Être rigoureux, gentil, courtois, patient et disponible
- Être très discret
- Avoir une très bonne capacité communicationnelle

D. Dossier de candidature

Toute personne intéressée est priée de transmettre son dossier (UNIQUEMENT CV et lettre de motivation sous format Word ou PDF) par mail à l'adresse infocog@fairmed.cm au plus tard le 28 janvier 2022. Objet du mail de soumission Réf : CON-ASSIST-COMP-012022.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées

N.B : Seules les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. : FAIRMED n'apprécie pas les interventions des tiers pendant le processus de recrute.



## ACCÈS AUX SOINS

## Des Congolais méfiants vis-à-vis de leur système de santé

Une récente enquête menée auprès des structures publiques et privées des neuf districts sanitaires de Brazzaville, présentée le 18 janvier, révèle des manquements liés aux conditions d'accueil, à la négligence des malades et au retard à la consultation. Moins de 24% des habitants de la capitale se rendent à l'hôpital ou dans une clinique, soit une fois tous les 4 ans.

L'étude conduite par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs et les Programmes médecins d'Afrique a permis d'interroger quelque 237 soignants ainsi que près de 1000 patients et usagers des services de santé. Elle a porté sur les connaissances, attitude et pratique des droits des patients et autres usagers des services de santé.

Seulement 18% des citoyens interrogés jugent les conditions de la maternité acceptables, 38% apprécient la consultation curative et 50% d'entre eux considèrent l'accueil des hôpitaux acceptable. Très peu de gens (26%) connaissent leurs droits en tant que patients. Cette méconnaissance des droits fondamentaux varie, d'après l'un des auteurs de l'enquête, Alain Bikindou, coordonnateur des Programmes médecins d'Afrique, selon le niveau d'instruction des citoyens interrogés. « Très peu des femmes enceintes et des personnes vivant avec handicap

connaissent leurs droits devant un personnel soignant », a-t-il souligné.

Il ressort globalement de l'enquête que la majorité des professionnels de santé a une faible connaissance du droit médical. Les jeunes médecins connaissent moins ces droits, a ajouté Alain Bikindou, tandis que les plus anciens ont une large connaissance du sujet. Quant aux droits de la femme enceinte, 82% des sages-femmes reconnaissent avoir déjà entendu parler, encore moins chez les médecins (56%) et les infirmiers (52%).

Pour le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, Mermans Babounga, ces chiffres sur l'accès de la population aux soins de santé sont assez préoccupants et interpellent sur la relation de confiance entre médecins et patients. Le but de l'enquête, a-t-il indiqué, est de pouvoir renforcer la redevabilité des soignants, afin d'améliorer l'accès aux soins de santé en Ré-



Le médecin Alain Bikindou présentant les résultats de l'enquête Adiac

publique du Congo.

Il est temps que le pays se dote d'un code médical censé prendre en compte les nouvelles problématiques médicales, a plaidé Mermans Babounga. « L'Observatoire s'intéresse au secteur de la santé dans la mesure où les services et les produits sont aussi pour les consommateurs. (...) Il y a un problème entre les formations sanitaires et les patients : les professionnels de santé ne sont pas suffisamment informés que les patients ont des droits. C'est le code de déontologie professionnelle des professionnels de santé et des affaires sociales de 1988 qui interdit au personnel soignant de l'État d'exercer à la fois pour la clientèle privée », a-t-il insisté. L'observatoire fustige l'incapacité des pouvoirs publics à faire appliquer la réglementation en vigueur. Il a promis de s'engager davantage en faveur de la promotion du droit médical dans le pays.

**Fiacre Kombo**

## ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

## Sangha-Agro à la conquête de Ouesso

Animée par des jeunes Congolais originaires de Ouesso, formés à Cotonou, au Bénin, la coopérative Sangha-Agro se veut être une référence dans ce département à fortes potentialités agro-pastorales.

Pour être à la hauteur de ses ambitions, la coopérative a bénéficié du soutien du député de la deuxième circonscription électorale de Ouesso, Léonidas Carrel Mottom Mamonni, qui lui a offert un terrain de vingt hectares à quelques Km de la commune. Tout ceci au grand bonheur du président de Sangha-Agro, Prince Egoh, diplômé en économie coopérative et gestion des organisations, formé à Cotonou après avoir bénéficié d'une bourse gouvernementale.

« La filière que j'ai faite n'existe pas dans la Sangha, il n'y a pas des coopératives, il y a seulement des associations et groupements qui ne respectent pas l'acte de l'Ohada. Il fallait que nous y inspirons, en créant sept coopératives dans le deuxième arrondissement Mbindjo », a expliqué l'initiateur du projet.

Sur les vingt hectares acquis, il est prévu le développement des cultures associées entre le manioc et le maïs. S'agissant du manioc, les boutures améliorées seront privilégiées d'autant plus que la Sangha-Agro travaille en étroite collaboration avec le secteur agricole de Ouesso. « Les tubercules seront vendus et serviront à la fabrication du gari, du tapioca et de l'amidon; parce que nous avons suivi cette formation au Bénin. A travers ce projet, je voudrais faire comprendre aux jeunes Congolais que le diplôme universitaire n'ouvre



Léonidas Mottom visitant le site Adiac

pas seulement la voie à la fonction publique, il nous offre aussi d'autres opportunités. Avant de s'attendre à un quelconque financement, il faut d'abord se lancer dans un projet ou commencer une activité pour attirer des partenaires », a conseillé Prince Egoh.

Visitant le projet, Léonidas Mottom, qui a financé les opérations de désherbage et d'abattage des arbres sur cette superficie, a re-

mis des attestations de reconnaissance des activités agricoles, donnant accès aux coopératives de démarrer les activités en attendant l'agrément officiel. Encourageant les initiateurs de ce projet, le député de la deuxième circonscription a octroyé du matériel aratoire aux sept coopératives et annoncé la création prochaine de la maison de l'agriculture de Ouesso 2.

## Préparer la jeunesse à faire face aux défis économiques

« C'est l'occasion de lancer un appel d'engagement, d'encouragement à la jeunesse de notre pays. Nous avons fait croire à la jeunesse que la seule issue de réussite c'était l'option politique, mais aujourd'hui nous pensons qu'il faut changer de paradigme en encourageant ces jeunes qui ont été formés au Bénin par l'Etat congolais, car ils veulent, au re-

tour, rendre l'ascenseur au pays qui les a formés », a-t-il déclaré.

Selon lui, le Plan national de développement 2022-2026, adopté récemment par le Parlement, accorde une importance capitale à l'agriculture. Il a, par ailleurs, noté la nécessité de préparer les jeunes de la Sangha au moment où l'on parle de l'intégration sous-régionale. « Il y a aujourd'hui une route qui part du Cameroun en passant par la Sangha jusqu'à Pointe-Noire. Nous aurons le corridor 13 qui va nous ramener vers Pokola jusqu'en République centrafricaine, nous avons aussi le projet de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui va faire de telle sorte que les produits dans les pays environnants seront vendus de façon un peu plus facile. Alors, il faut préparer la jeunesse de la Sangha afin qu'elle puisse avoir des outils nécessaires pour faire face au développement économique de ce département », a poursuivi Léonidas Carrel Mottom Mamonni. Pour lui, le département de la Sangha, qui a passé près de trente ans à parler politique, devrait désormais parler économie, tourisme, culture et entrepreneuriat. Notons que le député de Ouesso 2, lors de sa descente parlementaire, a posé la première pierre de construction du marché moderne Georges-Métoul, au quartier Bira-Kem, et inauguré la passerelle de «Ndjombo le soir» au quartier Ngongo.

**Parfait Wilfried Douniama**

## Compte rendu du Conseil des ministres du lundi 17 janvier 2022

Le Conseil des ministres s'est réuni le lundi 17 janvier 2022 par visioconférence et sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Huit affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Trois projets de loi et un projet de décret au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ; Un projet de loi organique au titre du ministère de la Communication et des Médias ; Un projet de décret au titre du ministère de l'Economie forestière ; Un projet de décret au titre du ministère de la Santé et de la Population ; Des nominations aux titres respectifs du ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale et du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel.

### I/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

#### Trois projets de loi portant approbation de conventions d'exploitation minières

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a présenté aux membres du Conseil des ministres trois projets de loi portant approbation de trois conventions d'exploitation minière pour des gisements de fer dans le département de la Sangha, entre la République du Congo et les sociétés Sangha Mining Développement Sasu et Bestway Finance Limited pour les permis « Nabeba », « Avima » et « Badondo », actes signés le 13 mars 2021 par les ministres en charge des Industries minières, des Finances et des Transports.

Les trois projets de loi portant approbation de conventions d'exploitation minière font suite à l'attribution de permis d'exploitation minières pour les gisements de fer de Nabeba (386 Km<sup>2</sup> de superficie), d'Avima et de Badond (998 Km de superficie chacun) par des décrets pris en Conseil des ministres le 30 novembre 2020.

Ces permis d'exploitation minières pour le fer doivent, conformément aux dispositions contractuelles prévues, être soumis à l'approbation du Parlement.

Ces projets d'exploitation sont d'une importance considérable parce que ces sites ont d'énormes potentialités exploitables, probablement pour au moins 50 ans, ce qui aurait des conséquences heureuses pour le développement socioéconomique de notre pays.

Ils induisent d'abord la construction d'un chemin de fer du nord au sud du Congo, d'une longueur d'environ 1000 Km ; la construction d'une aciérie à Pointe Noire ainsi que d'un grand port minéralier à la Pointe indienne. Ces infrastructures impliqueront la création de centaines d'emplois et le développement des localités concernées dans le département de la Sangha. L'ambition de notre pays est, grâce à ces gisements et si leurs promesses sont tenues, de devenir un des trois plus grands producteurs de fer au monde.

Le consortium formé par la société Sangha Development Mining et ses partenaires entend débiter le développement de ces mines durant cette année et compte investir plus de 10 milliards de dollars, soit environ 5 400 milliards de frs CFA, pour une perspective de production annuelle de 10 millions de tonnes de fer à partir de l'année 2023, le secteur des mines apportant alors une valeur ajoutée inestimable à notre économie nationale et contribuer au développement.

Son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, s'est félicité du caractère intégrateur et modulaire des projets d'exploitation minière induits par l'adoption de ces trois projets de loi. Projets modulaires, parce qu'ils comprennent, outre l'aménagement des sites d'exploitation en eux-mêmes : la construction d'une voie de chemin de fer entre le département de la Sangha et celui de Pointe-Noire et la mise à disposition des productions ainsi transportées au port minéralier en devenir de Pointe-Noire ; projets intégrateurs et régionaux, dans la mesure où ils impliquent

le pays voisin et frère du Cameroun.

Poursuivant son propos, le chef de l'Etat a souligné l'importance de ces projets, susceptibles d'accélérer le développement de notre pays, grâce à un effet de levier sur des projets, miniers situés dans d'autres départements du Congo ou ceux notamment liés au développement de la production de gaz liquéfié dans d'autres zones de notre pays.

Enfin, le président de la République a souligné l'heureuse coïncidence entre l'approbation d'un tel projet en Conseil des ministres et l'adoption définitive du Plan national de développement 2022-2026 par le Parlement, ce qui permet d'ores et déjà un début de mise en oeuvre effective du programme du gouvernement pour les prochaines années.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé les trois projets de loi portant respectivement approbation de conventions d'exploitation minière pour des gisements de fer dans le département de la Sangha entre la République du Congo et les sociétés Sangha Mining Développement Sasu et Bestway Finance Limited pour les permis « Nabeba », « Avima » et « Badondo ». Ils seront transmis au Parlement pour examen et adoption.

Un projet de décret portant premier renouvellement au profit de la société Origins Exploration Congo S.A. d'un permis de recherches minières pour les potasses, dit « permis Loango » dans le département du Kouilou

Poursuivant son propos, le ministre d'Etat Oba a précisé qu'au terme d'une campagne de prospection positive, la société Origins, détentrice d'un permis de recherches minières délivré par décret du 18 juillet 2018, sollicite son renouvellement ; cette société a soumis aux autorités un programme de travaux complémentaires d'un coût prévisionnel de 11,5 millions de dollars américains, soit environ 8,5 milliards de frs CFA.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant premier renouvellement au profit de la société Origins Exploration Congo S.A. d'un permis de recherches minières pour les potasses, dit « permis Loango » dans le département du Kouilou.

### II/- Ministère de la Communication et des Médias

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Thierry Lézin Mougalla, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

La Constitution du 25 octobre 2015 ayant fait évoluer les institutions de la République, notamment par la création de la fonction de Premier ministre, chef du gouvernement et celle de Conseils consultatifs permanents dont celui de la société civile et des organisations non gouvernementales, ces institutions devront désormais désigner des membres au sein du CSLC.

D'autre part et en tenant compte des missions juridictionnelles de plus en plus complexes assignées au Conseil supérieur, il est nécessaire que le membre désigné par la Cour suprême soit un professionnel du droit.

L'usage croissant des nouvelles technologies dans le secteur de l'in-

formation et de l'audiovisuel, l'arrivée de la télévision numérique terrestre, la diffusion audiovisuelle par satellite et par fibre optique ont élargi le champ d'action du CSLC ; le projet qui était en examen prend en compte l'impact sur l'environnement des équipements techniques de transmission et de diffusion.

Enfin, l'élargissement et la complexité croissante de leurs missions justifient que le mandat des hauts conseillers passe de trois à cinq ans renouvelable une fois.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003 déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du CSLC. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

### III/- Ministère de l'Economie forestière

Invitée à prendre la parole, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a soumis à l'examen et adoption des membres du Conseil des ministres un projet de décret fixant les attributions et le fonctionnement du Comité de concertation de la série de développement communautaire d'une concession forestière.

La gestion durable des ressources forestières telle qu'instituée par la loi n°33-2020 du 8 juillet 2020 portant Code forestier fait obligation à tout exploitant forestier d'aménager la concession forestière dont il est attributaire. Il s'agit de concilier les intérêts des parties prenantes avec les considérations économiques, sociales et environnementales. Ces nécessités se traduisent par un zonage de la concession forestière en plusieurs séries, à savoir la série de production ; la série de développement communautaire ; la série de conservation ; la série de protection et la série de recherches.

La gestion de la série communautaire, dédiée aux activités des communautés locales et populations autochtones en vue de leurs besoins divers (agroforesterie, cueillette des produits forestiers ligneux et non ligneux, pratique des cultes ancestraux...), doit favoriser le développement local et permettre aux populations riveraines de se constituer des revenus durables.

Dans ce contexte, le Comité de concertation objet du projet de décret soumis au Conseil, également chargé d'administrer le Fonds de développement local créé pour financer les microprojets d'intérêt communautaire, est désormais institué et régi par un décret unique prévu par l'article 80 du Code forestier, ce qui abroge les arrêtés spécifiques qui régissaient les séries de développement communautaire sous l'empire de la loi de 2000 portant ancien Code forestier.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les attributions et le fonctionnement du Comité de concertation de la série de développement communautaire d'une concession forestière.

### IV/- Ministère de la Santé et de la Population

Présentant un projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme national de prise en charge de la césarienne, la grossesse extra-utérine, des soins d'urgence du nouveau-né issu d'une césarienne et des autres interventions obstétricales majeures, M. Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la Population, a indiqué aux membres du Conseil des ministres que le texte en examen s'inscrit dans la filiation des treize projets de décrets adoptés lors du Conseil des ministres tenu le 26 juin 2019 et qui avaient créé et organisé des programmes tendant à la consécration d'un service public de santé plus efficace grâce à la prise en charge ciblée des pathologies responsables de la grande majorité des maux dont souffre la population congolaise.

Le décret soumis à l'examen du Conseil doit permettre de rendre viable le financement, favoriser une meilleure traçabilité et une mutualisation plus féconde de ce dispositif. Son principe avait été retenu

lors des Assises nationales de la santé tenues à Ewo, dans le département de la Cuvette Ouest, en décembre 2016 sous l'autorité du Premier ministre ; il vient opportunément compléter les dispositifs institués en 2019, en se penchant particulièrement sur la lutte contre les maux susceptibles d'entraîner les décès maternels.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme national de prise en charge de la césarienne, la grossesse extra-utérine, des soins d'urgence du nouveau-né issu d'une césarienne et des autres interventions obstétricales majeures,

### V/- Nominations

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes:

#### 1/ - Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale

Président du Comité de direction de l'Institut national de la statistique: M. Obambi Guecko, diplômé d'études supérieures spécialisées en audit international de contrôle. Président du Comité de direction du Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public: Mme Georgine Yoka, économiste, administrateur en chef des SAF. Directeur général de l'Economie: M. Franck Mondésir Mbouayila Tsassa, docteur en sciences économiques, enseignant permanent; Directeur général de l'Institut national de la statistique: M. Gaspard Symphorien Mbou Likibi, docteur en sciences économiques, enseignant permanent; Directeur général du Centre d'application de la statistique et de la planification: M. Johns Stephen Yoka Ikombo, ingénieur statisticien, économiste; Directeur général du Centre national d'informations économiques et conseils en gestion: M. Fred Bokilo, ingénieur statisticien économiste; Directeur général du Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissements publics: M. Dev-Ray Nkounkou, économiste, enseignant vacataire;

#### 2/ - Ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel

Président du Comité de direction de l'Agence de développement des Très petites, petites et moyennes entreprises: Mme Bénédicte Myriam Denguet-Atticky, expert-comptable agréée Cémac; Président du Comité de direction de l'Agence congolaise pour la création des entreprises: M. Gervais Bouity Viaudo, conseiller spécial du Premier ministre; Président du Comité de direction du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des Très petites, petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat: M. Jean-Baptiste Diathoud, MBA en finance et investissement; Président du Comité de direction de la Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprise: M. Dieu-donné Madiélé, administrateur en chef des SAF; Président du Comité de direction de l'Agence nationale de l'artisanat: M. Florent Balandamio, administrateur en chef des SAF; Directeur général de l'Agence congolaise pour la création des entreprises: M. Emeriand Dieu-Merci Kisbangou, administrateur des SAF; Directeur général de l'Agence de développement des Très petites, petites et moyennes entreprises: M. Aimé Blanchard Linvani, expert-comptable, commissaire aux comptes Cémac; Directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat: Mme Emma Mireille Opa née Elion, journaliste niveau III.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h15.

**Fait à Brazzaville, le 17 janvier 2022**

**Le ministre de la Communication et des Médias,  
Porte-parole du gouvernement,**

**Thierry Lézin MOUNGALLA**

# VOTRE SÉLECTION DU JEUDI 20 JANVIER




12.00  
ATELIER DU CHEF



18.00  
PLAYLIST CONGO



20.30  
NGEMBO

EN AFRIQUE

  
CANAL 334

  
CANAL 3

EN FRANCE

  
CANAL 449



EN EUROPE




## Avis d'appel d'offres

**Unité d'appel d'offres:** SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO(SONOCC)

**Appel d'offres :** Transport de 20 000 tonnes de calcaire de la carrière à la cimenterie ( environ 50  
KM aller-retour)

**Mode de paiement:** Pesée à l'arrivée à la cimenterie et règlement sur place selon le poids  
de calcaire

**Numéro d'appel d'offres :** SONOCC/2022/001

**Délai d'appel d'offres :** 22 Janvier 2022

La société nouvelle des ciments du Congo a lancé un appel d'offres public pour le transport de calcaire. Les soumissionnaires désireux de faire appel à la concurrence peuvent obtenir des informations supplémentaires et vérifier les informations spécifiques du projet auprès des services suivants.

**Contact :** Wang Zixuan

**Adresse :** locaux de la CRBC

**Téléphone :** 0242-044696752

**E-mail:** [WZXxavier@163.com](mailto:WZXxavier@163.com)




## EXPOSITION VENTE



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi  
de 9h à 17h  
et le samedi de 9h à 13h.

## CÉLÉBRATION

## La rumba congolaise et la Journée mondiale de la culture africaine

La culture africaine et afro-descendante qui se célèbre le 24 janvier prochain sera aussi une occasion pour les deux Congo de manifester l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité de l'Unesco.

À Kinshasa comme à Brazzaville et dans d'autres parties du continent se célébrera la Journée mondiale de la culture africaine, un fait musical, culturel et social très marquant. En effet, il y a à peine quelques semaines, précisément le 14 décembre 2021, que la rumba congolaise venait d'être inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco.

Des sources proches des ministères de la Culture des deux Congo, cette célébration de la culture africaine et afro-descendante mettra plus l'accent sur ce fait d'une importance capitale qui venait de se passer à l'Unesco. Déjà, sur des réseaux sociaux et dans les médias locaux, les Congolais se sont réjouis de la reconnaissance par l'organe onusien de la rumba, véritable phénomène musical, culturel et social. « *La rumba, c'est notre identité ! Sa reconnaissance internationale est une fierté et une richesse* », déclarait Catherine Furahe, ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine de la République démocratique du Congo.

Pour sa part Zacharie Bababaswe, chroniqueur musical, déclarait à l'AFP : « *Rien de plus normal que le combat des Congolais aboutisse à cette reconnaissance universelle. Sentiments de réhabilitation et de reconnaissance pour cette belle musique dont le tempo est puisé dans les tripes des Congolais* ».

Quant à Jacques Iloki, vice-président de l'Association des peintres du Congo, à Brazzaville, cette inscription est « une reconnaissance, parce que la rumba est le trait d'union entre les deux rives du fleuve Congo ».

Pour les spécialistes, les origines de la rumba se situent dans l'ancien royaume Kongo. Avec la traite négrière, les Africains ont emmené



leur culture et leur musique vers les Amériques. La rumba a ensuite été ramenée sur le continent africain par les commerçants, avec disques et guitares. Dans sa version moderne, la rumba a une centaine d'années. L'identité culturelle est ce par quoi se reconnaît une communauté humaine à travers ses pratiques, locales ou nationales, qui sont sociales, politiques, ethniques, religieuses et artistiques. Cette identité culturelle renvoie à des valeurs et à des codes, à des modes de vie et de pensée, à des

langues, des croyances et des traditions, à un vécu en commun et une mémoire historique, à un territoire.

#### « Histoire générale de l'Afrique, une oeuvre pionnière »

Malheureusement, l'Afrique a trop longtemps été privée de son identité culturelle. Ainsi et au-delà des similitudes et des formes convergentes de penser, au-delà de l'héritage commun, l'Africanité constitue également une destinée partagée, une fraternité dans la lutte de libération

et un avenir commun qui doit être assumé en vue d'être maîtrisé.

Il n'est pas vain, dans ce sens, de rappeler le rôle majeur que joue l'Unesco dans l'adoption de textes normatifs et cadres juridiques pour promouvoir et protéger la culture africaine. Il est important aussi de faire allusion au travail colossal et titanique « Coffret histoire générale de l'Afrique ». Ainsi, l'Unesco avait lancé en 1964 l'élaboration de « L'histoire générale de l'Afrique » pour remédier à l'ignorance généralisée

sur le passé de ce continent. Pour relever le défi qui consistait à reconstruire une histoire de l'Afrique libérée des préjugés raciaux hérités de la traite négrière et de la colonisation et favoriser une perspective africaine, l'Unesco a fait appel aux plus grands spécialistes africains et internationaux de l'époque. L'élaboration des huit volumes de « L'histoire générale de l'Afrique » a mobilisé plus de 230 historiens et autres spécialistes pendant plus de 35 années.

« L'histoire générale de l'Afrique » est une oeuvre pionnière, à ce jour inégalée dans son ambition de couvrir l'histoire de la totalité de ce continent, depuis l'apparition de l'homme jusqu'aux enjeux contemporains auxquels font face les Africains et leurs diasporas dans le monde. C'est une histoire qui ne laisse plus dans l'ombre la période précoloniale et qui insère profondément le destin de l'Afrique dans celui de l'humanité, en mettant en évidence les relations avec les autres continents et la contribution des cultures africaines au progrès général de l'humanité.

Notons que c'est à l'occasion de sa 40e session en 2019 que l'Unesco a proclamé le 24 janvier comme Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante. Cette date coïncide avec l'adoption de la Charte de la renaissance culturelle africaine, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en 2006.

La Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante célèbre les nombreuses cultures vivantes du continent africain et des diasporas africaines dans le monde entier, et les promeut comme un levier efficace au service du développement durable, du dialogue et de la paix

Faustin Akono

## MUSIQUE

## Le groupe « Ndima » en tournée au Congo

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet « Äkä, free voices of forest », le groupe de musique du peuple autochtone Äkä « Ndima » entamera une tournée musicale en terre congolaise du 21 janvier au 12 février, en compagnie de quelques artistes français.

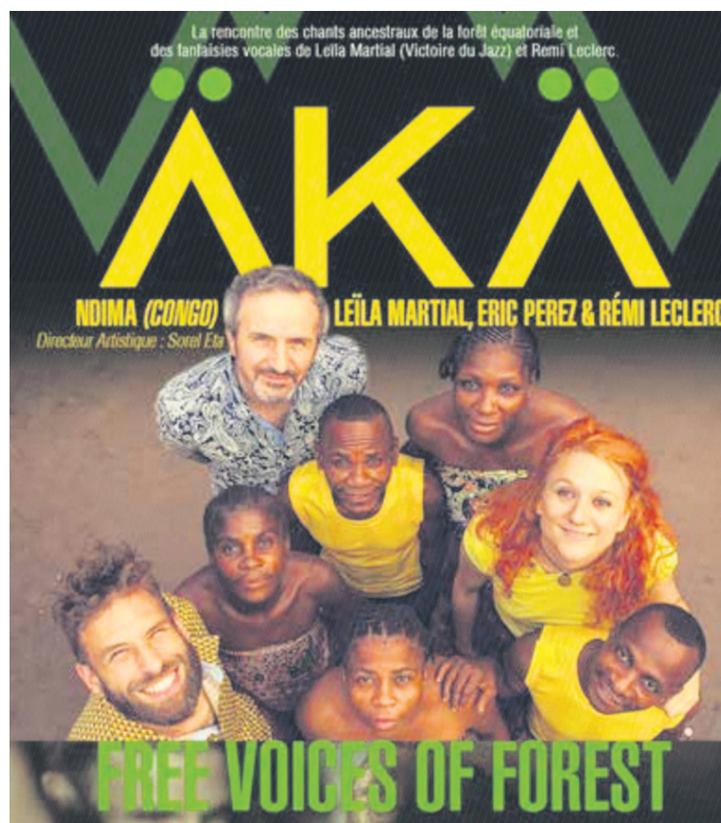
La tournée musicale du groupe Ndima commencera le 21 janvier par un temps d'échanges et un concert à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire et se poursuivra jusqu'en mi-février au nord du pays. Gamboma, dans le département des Plateaux, et Oyo, dans celui de la Cuvette, seront les deux premières localités à recevoir, les 25 et 26 janvier, le groupe Ndima et les trois musiciens français qui s'ajoutent pour la tournée.

Après les deux shows, les artistes seront emmenés à être sur scène les 28 et 29 janvier à Sembé, dans le département de la Sangha, et Komo dans les Plateaux en vue de déployer le projet « Äkä, Free voices of forest ». Des représentations et des rencontres sont, par ailleurs, attendues le 31 janvier à Enyelle, le 3 février à Dongou et le 4 février

à Impfondo, dans le département de la Likouala. Cette tournée se bouclera le 12 février à l'IFC de Brazzaville par un concert inédit.

« Äkä, Free voices of forest » est une création autour des polyphonies de la forêt équatoriale, des percussions corporelles, du chant et de la transe. Ce projet est né de l'envie de provoquer une rencontre inédite et créative entre l'univers musical des Aka et celui d'artistes français. Par ailleurs, la réalisation d'une tournée de présentation de ce projet se veut un plaidoyer d'actions de sensibilisation à la culture autochtone Äkä sur le territoire congolais et un moyen de promotion du dialogue de culture entre les minorités autochtones et d'autres peuples.

Du côté du groupe Ndima, on retrouve Angélique Manongo



(chant, danse), Emile Koulé (chant, danse), Espérance Moundanga (chant, danse), Gaston Motambo (chant, tambour), Michel Kossi (voix, percussions) et Sorel Eta pour la direction artistique. Pour cette tournée musicale congolaise dans le nord du pays qui débutera bientôt, il sera accompagné de trois musiciens français : Leïla Martial (voix, composition-direction artistique), Rémi Leclerc (voix, composition, body percussion, clavier-direction artistique) et Eric Perez (voix, percussions, compositions).

Notons que ce projet a pu être réalisé grâce au partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts, l'Union européenne, l'IFC de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que l'Institut français de Paris.

Merveille Atipo

## ANNONCE D'APPEL D'OFFRE

Réf: DAO FTNS-PNNN-07/2021



FONDATION  
POUR LE  
TRI-NATIONAL  
DE LA  
SANGHA

# PROJET CONSTRUCTION

La Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres Ouvert National pour la construction, dans l'enceinte de l'école primaire de Makao, d'un bâtiment de trois salles de classe de 72 mètres carré chacune avec un bureau et un bloc sanitaire, près du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) à Makao (Département de la Likouala).

La FTNS invite les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres avant le **14 février 2022**, à 12h00, aux adresses ci-dessous :

WCS BUREAU BRAZZAVILLE 151  
Av. Général de Gaulle,  
près du Laboratoire National

WCS BUREAU OUESSO  
Av. Principale, prox.  
Conseil Éco.

Les documents d'Appel d'Offres complets sont à la disposition des Soumissionnaires éligibles intéressés sous format électronique et sur demande à l'adresse : [secretariatftns@fondationtms.org](mailto:secretariatftns@fondationtms.org)

Toute information supplémentaire peut être obtenue à la même adresse ou au +(237) 698 30 45 33.

Les offres doivent être envoyées à l'attention de **Théophile ZOGNOU**, aux adresses ci-dessus ou par mail.

Pour la WCS Congo,  WCS Congo, Partenaire de FTNS  
**Richard Malonga**, Directeur de WCS Congo






MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS  
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE  
Central African Backbone  
CAB Congo  
Unité de Coordination du Projet

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°01/T/MPTEN/UCP-CAB-CG/2021**  
**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'OPÉRATIONNALISATION D'UN DATACENTER NATIONAL (PRINCIPAL ET SECONDAIRE)**

Prêt N° : **2000200000001**  
**ADDITIF N°1**

- Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique a lancé le 18 novembre 2021 l'Appel d'Offres International Ouvert, pour **travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal et secondaire)** en deux (02) lots distincts à savoir :
  - ✓ **Lot 1 : Travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal) à Brazzaville ;**
  - ✓ **Lot 2 : Travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter secondaire (Back up) à Oyo .**
- Le présent addendum a pour objet de modifier la date de remise des offres initialement fixée au **25 janvier 2022 à 10h00 (heure de Brazzaville)**. La nouvelle date de remise des offres est ci-après :
- Les offres sous plis fermées doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **11 février 2022 à 10h00 (heure de Brazzaville)**. L'ouverture des offres interviendra le **11 février 2022 à 11h00 (heure de Brazzaville)**.
- Adresse : A l'attention de monsieur le coordonnateur du projet CAB :  
70 rue LOCKO Issac, Derrière l'ambassade des Etats Unis,  
Tel : +242 06 835 00 41  
Email: [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com); [omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com)
- Toutes les autres dispositions de l'appel d'offres restent inchangées.

**Michel NGAKALA**  
  
Coordonnateur du Projet CAB

## NÉCROLOGIE

Djoson Philosophe, Antoine Mobassi, Madzele Alphonsine ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès d'Arnaud Mobassi Mazele, alias Tiercé Magazine, survenu le 9 janvier 2022 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n° 113 de la rue Oboya à Talangaï (à proximité de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

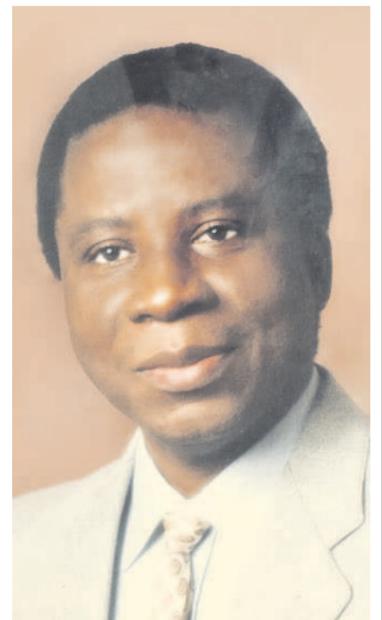


Prospère Angoundou a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, Jean-Baptiste Toungou, fils de M. Toungou Jean et de Mme Ngolanzaila Jeanne, survenu le mercredi 12 janvier 2022 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée dans la rue Moudzombo, n° 106 à Mougali-Brazzaville.. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



## REMERCIEMENTS

En ces jours de chagrin, vos mots, vos messages, votre main tendue, tout nous a été d'un grand réconfort. La famille Gassongo tient à exprimer sa plus profonde gratitude au président de la République Denis Sassou N'Guesso, aux amis et connaissances ainsi qu'aux parents des différents villages Dimi-oyo Ondayi, O Goumi Issongo Ebindi, Okoule Elonga, Opéré Gongo, Ikongo d'avoir partagé leur peine après le décès de leur frère, père, oncle, grand-père, Alexandre Gassongo. Merci pour leur soutien multiforme, merci pour vos mots, et toutes vos marques de sympathie.



Les enfants Bikoué, Magloire Mabounda, Alphonse Koumba et Eugène Boussougou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père et frère, Daniel Bikoué,



ancien agent ONPT, survenu le 9 janvier 2022 à 13h à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°50 de la rue Souami Louboungou à Nkoukou (à proximité de la boulangerie Istanbul du marché Makouloungoulou à Pointe-Noire). L'inhumation est prévue pour le mercredi 19 janvier 2022. Pour tout contact :  
06 656 39 68 / 05 557 33 37

## LIVRE

## « Paix et sécurité en Afrique : rôle des femmes-soldats » présenté au public

La cérémonie de présentation et de dédicaces du livre du colonel Aline Olga Lonziabeka a été placée sous les auspices du Pr Louis Bakabadio, conseiller spécial du président de la République, chef du département de l'Éducation, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, représentant le ministre conseiller spécial du président de la République, secrétaire général du Conseil national de sécurité, le vice-amiral Jean Dominique Okemba.

Constitué de deux parties dont la première a quatre chapitres et la seconde cinq, le livre du colonel Aline Olga Lonziabeka a été présenté par Scholastique Dianzinga, professeur à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi, avant que le contre-amiral Mathias Bangui, inspecteur général des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, ne circonscrive l'événement. La critique a été faite par le commissaire-général de brigade, Simplicie Euloge Lebi, directeur général des Ressources humaines du ministère de la Défense nationale.

Paru aux éditions Ifrikiya- collections interlignes, cet ouvrage de 327 pages épouse son temps, car il intègre les écrits déjà nombreux et dans des disciplines variées portant sur un thème à la mode : la parité homme-femme, elle-même résultante du principe constitutionnel de l'égalité des sexes. L'auteure célèbre en réalité la partition que la femme-soldat joue sur le théâtre des opérations militaires de rétablissement et de maintien de la paix et de la sécurité, notamment sur le continent africain.

Préfaçant cet ouvrage, le vice-amiral Jean Dominique Okemba a signifié qu'il montre les performances exceptionnelles des femmes-soldats à tous les niveaux où elles se trouvent lors des conflits armés et qui devraient militer pour plus de responsabilisation de la femme. Contrairement aux idées reçues et sérieusement ancrées dans la conscience collective, véhiculant une prétendue faiblesse de la femme soldat, en raison de sa nature, l'auteure montre, illustrations à l'appui, la preuve du contraire sur les champs de bataille.



L'auteure avec ses invités à l'issue de la cérémonie/DR

Ce livre, poursuit le préfacier, est, en quelque sorte, un plaidoyer pour la reconsidération de la situation des femmes militaires. Mais il ne s'agit pas d'un plaidoyer vide de sens. Celui-ci prend plutôt appui sur une approche comparatiste des situations des forces armées dans le monde. In fine, plus qu'une apologie, cet ouvrage s'adresse non seulement à la chaîne de commandement militaire, mais aussi il constitue une véritable invite à la jeunesse féminine africaine, afin de briser les préjugés et faire fi des tabous, tout en s'engageant à servir sous le drapeau national. La femme est la mère de la nation, elle est plus que tous consciente des atrocités que subit la population lors des opérations militaires. Sa présence dans les forces armées est un gage d'humanisation de l'action militaire.

**Les femmes doivent être impliquées dans les missions de maintien de la paix**

Prenant la parole, le colonel Olga Aline Lonziabeka a fait savoir que c'est la lucidité et la réalité qui lui commandent de constater que malgré les recommandations onusiennes contenues dans les résolutions ad hoc, les femmes-soldats, femmes-gendarmes ou femmes-policières demeurent toujours sous représentées, et ce, de manière criarde, dans les contingents en charge du maintien de la paix dans le monde. Cependant, elle soutient fermement que la participation et l'influence des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité sont non seulement essentielles pour garantir le respect de leurs droits, mais aussi pour améliorer l'efficacité opérationnelle, renforcer la résilience et faire de la prévention.

Pour elle, les femmes sont des actrices à part entière qui doivent être impliquées impérativement dans les missions de maintien de la paix sur les théâtres d'opérations en période

de conflits et post conflits. Tous les protagonistes qui contribuent au processus de pacification au niveau de la communauté internationale en sont convaincus, unanimement. « J'ai abordé le problème du rôle des femmes-soldats dans les processus de pacification en Afrique en ma qualité d'officier supérieur des forces armées congolaises, portée aussi par les idéaux de Fawe qui est une organisation panafricaine dont je suis la présidente de l'antenne Congo depuis trois ans. Cette organisation non gouvernementale créée en 1992 s'occupe de la promotion de l'égalité dans l'éducation en l'Afrique », a-t-elle déclaré.

Répondant aux questions, l'auteure de « Paix et sécurité en Afrique : rôle des femmes-soldats » a dit que l'argumentaire de son livre puise sa source dans les dispositions de la résolution 1325-2000 du Conseil de

sécurité des Nations unies qui milite pour une plus grande représentativité des femmes dans les missions de maintien de la paix initiées par cette organisation en zones de conflit. Le colonel Aline Olga Lonziabeka s'est dite confortée dans ce sentiment de satisfaction et du devoir accompli, même modestement, par son premier lecteur, la haute personnalité qui a donné une très belle préface à son livre, le vice-amiral Jean Dominique Okemba, à qui elle a redit toute sa gratitude. Elle a rendu aussi un vibrant hommage au président de la République du Congo, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, pour son œuvre monumentale de modernisation de la force publique et d'ouverture de celle-ci à la femme congolaise qui, désormais, a accès aux plus hauts galons militaires, aux formations les plus prestigieuses et aux missions les plus exaltantes de défense, de sécurité et de paix.

Aline Olga Lonziabeka a reçu sa formation initiale d'officier à l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Elle fait partie de la septième promotion de cette académie qui constitue la première expérience féminine formée à cette prestigieuse école (1998-2001). Son parcours professionnel dans différents services rattachés à la présidence de la République l'amène à la fonction de directrice de l'Administration et des finances, avec rang et prérogatives de conseiller technique du président de la République. Elle est titulaire d'un master en management des ressources humaines, d'un autre en études diplomatiques et stratégiques obtenu à l'Insecu en France, et troisième master en stratégie, défense et conflits armés.

**Bruno Okokana**

## LITTÉRATURE

## «Écrire en atelier / Ici et là-bas» de Joëlle Gellert

À travers 98 pages, dans un livre préfacé par Emma Mireille Opa-Elion, paru chez l'Harmattan, l'auteure Joëlle Gellert distille ses conseils pour adopter les bonnes techniques de l'écriture auprès d'un cercle, en France et au Congo.

L'auteure rappelle dès le départ qu'un atelier d'écriture créative s'inscrit dans un cadre. Elle prévient également que

le désir d'écrire est provoqué et prend le pas sur la peur de la page blanche. De ce fait, dans ce processus, on trouve une présence bienveillante, un regard exigeant, avec une volonté pour l'animateur ou l'animatrice de faire « accoucher » par écrit des éléments d'une vie qui vagabonde, qui piétine ou qui entre dans la joie de vivre.

Au fur et à mesure du cheminement au fil des pages, le lecteur découvrira les déclencheurs ou les motivations d'écriture, ou plutôt, comment la contrainte mène au texte en suivant les quelques conseils pour écrire et animer des ateliers, d'ici et de là-bas, de France et du Congo.

Depuis son plus jeune âge, Joëlle Gellert aime écrire, dessiner, transmettre. Son écriture et sa peinture sont inspirées soit de ses séjours humanitaires au Congo, soit de son imaginaire et de ses lectures en science-action. Elle anime depuis vingt-cinq ans des ateliers d'écriture pour les adultes sur les récits de vie ainsi que des fabriques d'écriture pour la jeunesse. Elle a également publié «Poati Portemol», aux éditions Respire, en 2014.

**Marie Alfred Ngoma**

## COMÉDIE

## Fortuné Bateza de nouveau à Pointe-Noire

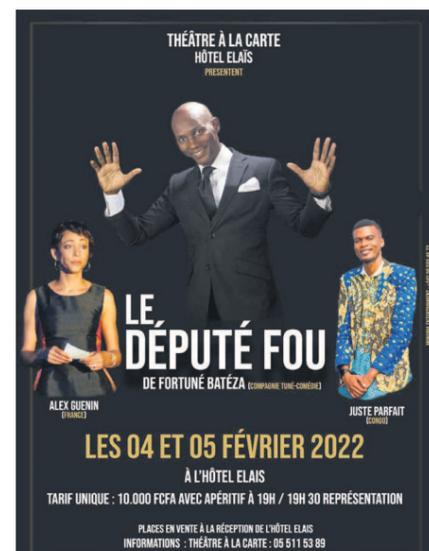
Après sa prestation réussie lors du Rocher Comedy club, la semaine dernière, le comédien Fortuné Bateza revient sur les tréteaux de Pointe-Noire, les 4 et 5 février, avec le spectacle « Le député fou ».

Sur l'initiative de la Compagnie Théâtre à la carte, le spectacle « Le député fou » sera présenté au public à l'hôtel Elais, les 4 février et 5 février. Ce spectacle de comédie est un mélange d'humour, d'ironie, de rire sur des faits de société que le comédien présente de manière burlesque, en y ajoutant la dérision et la farce.

Fortuné Bateza fait rire dans ce spectacle sur des choses graves de la vie au point de se questionner : est-ce un fou devenu député ou un député devenu fou ?

En 25 ans de carrière, le comédien, humoriste, metteur en scène et acteur ne cesse d'égayé le public par des prestations scéniques au Congo, en Afrique et partout dans le monde. Des numéros inédits tirés du vécu quotidien qu'il joue avec maestria à l'instar du « Discours d'un fou sur les indépendances », « Le procès de l'histoire », etc.

Au cours de sa riche carrière, Fortuné Bateza a travaillé avec Nzey Van Musala du Centre Unesco Marabout théâtre de



Kinshasa, feu Jean Jules Koukou, metteur en scène de Saka Saka théâtre, Philippe Adrien du théâtre la Tempête. Récipiendaire de plusieurs diplômes, trophées et prix, il est lauréat du prix Sanza de Mfoa du meilleur acteur en 2009 organisé par Beethoven Pella Yombo. En 2013, il a gagné le grand prix Afrique francophone du meilleur humoriste. Un an plus tard, il a remporté le prix d'excellence des arts et des lettres.

**Hervé Brice Mampouya**



## CEEAC

# Une réunion du Copax sous le signe de la relance

La première session ordinaire du Comité technique spécialisé défense, sûreté et sécurité du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax) s'est tenue le 17 janvier à Kintélé, au nord de Brazzaville, sous l'égide du ministre congolais de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Il était question de relancer cet organe plongé depuis quelques années dans la léthargie.

Au cours de la réunion, les participants ont examiné les conclusions des travaux des experts, le rapport du segment des chefs d'états-majors généraux, commandants en chef, directeurs généraux de police et de gendarmerie.

« Cette réunion permettra notamment aux participants d'aborder les questions essentielles à la vie des pays du Copax, à savoir la sécurité dans l'espace régional en partant du domaine continental à la frange maritime avec les défis qui s'y greffent », a déclaré Charles Richard Mondjo qui a présidé la cérémonie de clôture au nom de son collègue des Affaires étrangères.

Il a circonscrit l'importance de cette réunion qui est la première depuis l'entrée en vigueur du traité révisé instituant la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et du protocole révisé du Copax. « Pilier de la réforme de la CEEAC, la sécurité est l'un des grands défis



Une vue des participants/DR

de notre temps, dans la mesure où notre région fait face aux conflits ouverts et aux menaces profuses et diffuses », a précisé le ministre Charles Richard Mondjo. Il a ajouté que si l'Afrique centrale a besoin de paix et de stabilité pour accélérer son développement, il est question que l'engagement des pays de la CEEAC pour la paix et l'idéal partagé au service de cette cause soient des valeurs qui rapprochent et rassemblent les peuples.

Poursuivant son propos, le ministre congolais de la Défense a

affirmé que « l'élan manifesté ces derniers temps pour la mise en œuvre de la réforme gagne ce jour en amplitude, avec cette première session ordinaire du Copax... ». Il a invité les participants à réfléchir sur le type d'organisation souhaitée pour la structure opérationnelle de la CEEAC qui est l'état-major régional de la Force multinationale d'Afrique centrale.

Dans la série d'allocutions qui ont meublé cette réunion, on a également retenu celle de l'ambassadeur Gilberto Piedade Verissimo, président de

la CEEAC, qui a insisté sur les questions d'actualité sur lesquelles les ministres doivent apporter des solutions. Le terrorisme, l'extrémisme violent, la lutte contre le mercenariat, la sécurité maritime sont, entre autres, ces enjeux brûlants de l'heure.

Le président de la Commission de la CEEAC a, en outre, insisté sur des efforts qui doivent être fournis pour que les Etats de cet espace communautaire parlent une seule et même voix et fassent preuve d'intégration sur les questions de gestion sé-

curisée des postes maritimes. L'ambassadeur Gilberto Piedade Verissimo a également estimé que l'examen et l'action des textes sur la mise en œuvre du comité des sages d'Afrique centrale constituent un autre point en attente de satisfaction à l'issue de ce rendez-vous. Il a espéré que la mise en place de ce comité permettrait à la CEEAC de rattraper un retard et d'ouvrir une nouvelle page dans l'opérationnalisation des politiques communautaires, dans le domaine de la construction de la paix et de la sécurité, notamment dans la préservation des conflits.

A noter que cette rencontre des ministres de la Copax, qui prépare la 20e session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, prévue ce 19 janvier 2022, à Kintélé, fait suite à la réunion extraordinaire sur la situation au Tchad, tenue le 4 juin 2021. Elle se tient après la grande réforme institutionnelle réalisée en 2019.

**Guillaume Ondze**

## SANTÉ PUBLIQUE

## Vers un programme national de prise en charge de la césarienne

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a présenté au Conseil des ministres, le 17 janvier, un projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme national de prise en charge de la césarienne, la grossesse extra-utérine et des soins d'urgence du nouveau-né issu d'une césarienne.

Le décret lié à la mise en place de ce programme obéit à la nécessité de renforcer les programmes de santé pour une meilleure efficacité de la prise en charge ciblée des pathologies responsables de la grande majorité des maux dont souffre la population. Ainsi, le texte permettra de fiabiliser le financement ; de favoriser une meilleure traçabilité de prise en charge de la santé de la reproduction maternelle, néo-natale et infantile, notamment par césarienne.

Il convient de rappeler que la gratuité de la césarienne a été officiellement lancée le 7 mai 2011. Le pays franchissait ainsi une étape majeure dans la réduction et la mortalité maternelle. Seulement, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la population, le 11 juillet dernier, le ministre en charge de la Santé soulignait que la mortalité maternelle reste élevée avec 378 décès pour 100 000 naissances vivantes. La tranche d'âge la plus touchée concerne les jeunes femmes de 20 à 34 ans. Le Programme national de prise en charge de la césarienne qui verra bientôt le jour va contribuer sans nul doute à la rationalisation du travail, notamment la mortalité maternelle liée aux accouchements par césarienne.

**Rominique Makaya**

## FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ

## Des médecins engagés au service de l'humanité

La Faculté des sciences de la santé (FSS) de l'Université Marien-NGouabi (UMNG) a attribué, le 14 janvier à Brazzaville, des diplômes aux quarante-neuf médecins finalistes de la trente huitième promotion des thèses de doctorat et trente-deux techniciens supérieurs de la quatrième promotion des mémoires de masters en santé publique, santé et biologie humaine qui s'engagent à consacrer leur vie au service de l'humanité.

Les travaux réalisés par les étudiants finalistes contribueront au développement scientifique de la nation congolaise. Ils ont porté, entre autres, sur plusieurs thèmes : les infections nosocomiales, les pathologies cancéreuses, le devenir des patients traités de la covid-19, les dysfonctionnements oculaires, l'organisation des districts sanitaires, les systèmes de financement

certaines plantes sur la santé. « Les travaux de ces finalistes ont illustré les limites de l'action publique et les performances de la biologie médicale ainsi que les pièges de la vaccination dans le cadre de la lutte contre la covid-19. Utilisez ces cadres car la moisson est bonne à notre avis », a indiqué le Pr Alexis Eliras Dokékias, président général du jury.

humaines du secteur de la santé de se distinguer par certains principes éthiques professionnels dont la probité, l'humilité, la discrétion et l'honneur.

Après une formation de sept ans à la FSS, ces nouveaux médecins se sont engagés solennellement à respecter scrupuleusement le serment d'Hippocrate, qui est un énoncé des règles de déontologie médicale ; à consacrer leur vie au service de l'humanité, à exercer leur art avec conscience et dignité...

Notons que la campagne de promotion de soutenance a connu la participation des membres du jury en provenance d'autres pays africains, notamment la République démocratique du Congo, le Bénin, le Togo, la République centrafricaine et la République du Sénégal.

« Dans le contexte de la mondialisation actuelle, les pays africains sont tenus d'assoir des politiques d'enseignement supérieur pour répondre à de nombreuses missions dont le cadre de l'intégration de programme de développement et d'améliorer la coopération inter-universitaire afin de promouvoir une économie fondée sur la connaissance », a indiqué le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuelle.

**Fortuné Ibara**



La remise des diplômes aux finalistes/Adiac

du secteur de la santé, les pathologies infectieuses, les maladies génétiques et sur l'évaluation phyto-chimique de

La santé étant le bien le plus précieux de l'homme sur terre, le président général du jury a demandé à ces ressources